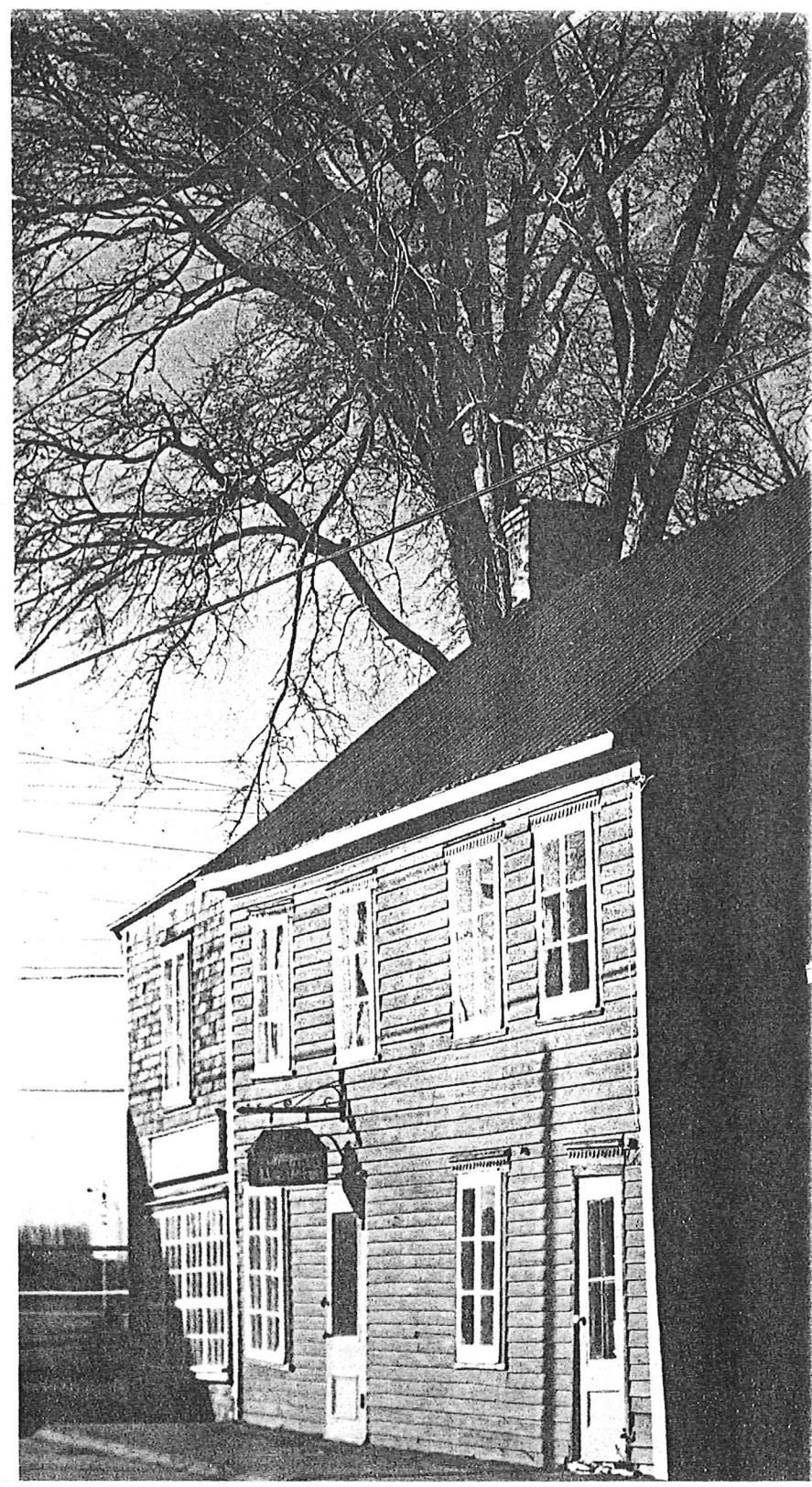


arrondissement
historique
de
la prairie
dossier
de
déclaration

ministère
des
affaires culturelles



Avant-propos

Ce document a été préparé par la Direction générale du Patrimoine du ministère des Affaires Culturelles selon l'étude entreprise par le Service des Monuments, Sites et Arrondissements assisté de monsieur Gaëtan Richard, urbaniste-conseil. Il constitue le dossier technique préparatoire en vue de la déclaration historique de La Prairie.

Ce document fait suite au dossier intitulé "Action globale du Patrimoine - La Prairie" du 12 mars 1974 qui avait pour but d'informer le ministère des Affaires Municipales des intentions du ministère des Affaires Culturelles pour le secteur du Vieux Fort ainsi que pour le comté de La Prairie.

Ce document sera présenté à la Commission des Biens Culturels et, sur recommandation du ministre des Affaires Culturelles, il sera soumis au Lieutenant-Gouverneur en conseil; ces dispositions étant prises en vertu de l'article 45 de la Loi sur les biens culturels (S.Q. 1972, chap. 19).

Marcel Junius, arch.-urb.
Directeur général du Patrimoine

Jean-Guy Théoret, arc.
Directeur du Service des
Monuments, Sites et Arrondissements.

Québec, le 6 février 1975.

ORIGINE DES ILLUSTRATIONS

- ① Obtenues de Michel Aubin
- ② "Les communes de Laprairie", Abbé Elisée Choquet
Laprairie, Imp. du Sacré-Coeur - 1935.
- ③ "La Prairie, le site, Historique, Architecture,
Archéologie". Ecole d'Architecture, Université
de Montréal, 1974.

Photo couverture : Boutique d'antiquités.
Bâtiment no 1, plan p. 51

Photographe : Marcel Gilbert,
La Prairie.

Liste des plans

- Situation régionale	8
- Zone d'étude	10
- Evolution	23
- Zones archéologiques	26
- Accessibilité	29
- Percées Visuelles	31
- Occupation du sol (zone d'étude)	37
- Plan des grandes propriétés	39
- Occupation du sol (Vieux La Prairie)	43
- Etat des bâtiments (Vieux La Prairie)	45
- Bâtiments d'intérêt	51
- Schéma directeur	62
- Zonage	64
- Plan synthèse	70

Recommandations

1. DECLARATION DE L'ARRONDISSEMENT pour mettre en vigueur, sans délai, les mesures de sauvegarde de la Loi 2.
2. MESURES INTERIMAIRES :
 - de SAUVEGARDE . Coordination des projets intervenant dans le territoire.
 - . Assistance pour la préparation des permis de rénovation ou réparation.
 - . Propositions temporaires pour enrayer la dégradation.
 - de CLASSEMENT . Etude de l'état actuel du mobilier urbain.
 - . Inventaires et relevés historiques des bâtiments.
 - . Brèves études sociologiques et économiques.
 - d'ANIMATION . Etablissement d'un atelier dans le quartier, soirées de rencontres pour informer la population.
 - d'INFORMATION . Impression d'un dépliant.
 - . Publication d'articles dans les journaux.
 - . Etablissement d'une exposition dans le quartier.
3. PLAN DE SAUVEGARDE et de mise en valeur.

Introduction

Le Vieux La Prairie possède un passé riche d'activités, des rues étroites et asymétriques, des places publiques, une église en pierre grise, un centre paroissial, un foyer, une boulangerie, des bâtiments historiques, de grands arbres; enfin, l'esprit d'un village d'autrefois.

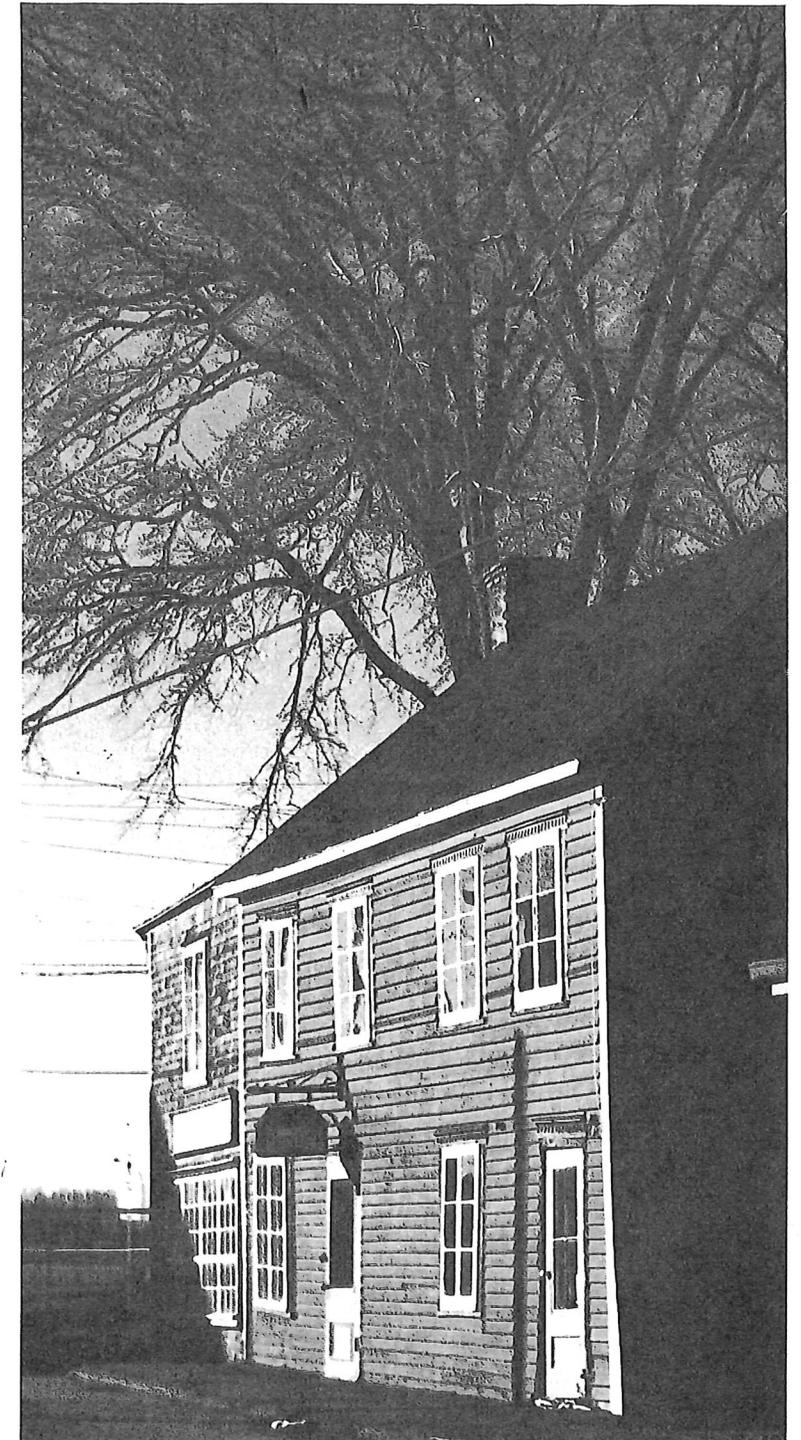
Ce qui importe le plus, c'est que la population locale est consciente de son héritage culturel et désire le préserver. La Société historique de La Prairie fait des démarches pour que le village soit déclaré arrondissement historique. Elle a pris l'initiative de poursuivre des recherches approfondies du site, et plusieurs de ses membres ont entrepris de restaurer leurs propres maisons.

Cependant, comme une grande partie de la population du village connaît un niveau de vie économique très bas, rares sont ceux qui réussissent à bien entretenir leurs maisons anciennes : elles sont laissées à l'abandon ou, encore pire, on enlève leurs attraits historiques par des revêtements modernes, comme l'aluminium.

A cause de sa situation dans la région immédiate de Montréal, le vieux village court un autre danger face auquel il s'avère impuissant : l'expansion urbaine. Actuellement, elle se présente sous la forme du projet GOREDICO, un développement résidentiel et commercial qui encerclera le village.

Il est essentiel qu'une action concrète soit entreprise immédiatement pour que le vieux village de La Prairie ne disparaisse pas. La Loi 2 permet une telle action, par la déclaration d'un arrondissement historique : "Le Lieutenant-Gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du Ministre qui prend l'avis de la Commission, déclarer arrondissement historique, un territoire, une municipalité ou une partie d'une municipalité en raison de la concentration de monuments ou de sites historiques qui s'y trouvent."
- Art. 45, loi 2.

Par l'exposition des faits relatifs aux lieux et bâtiments, et par l'analyse du contexte actuel, nous espérons démontrer l'urgence de cette action.

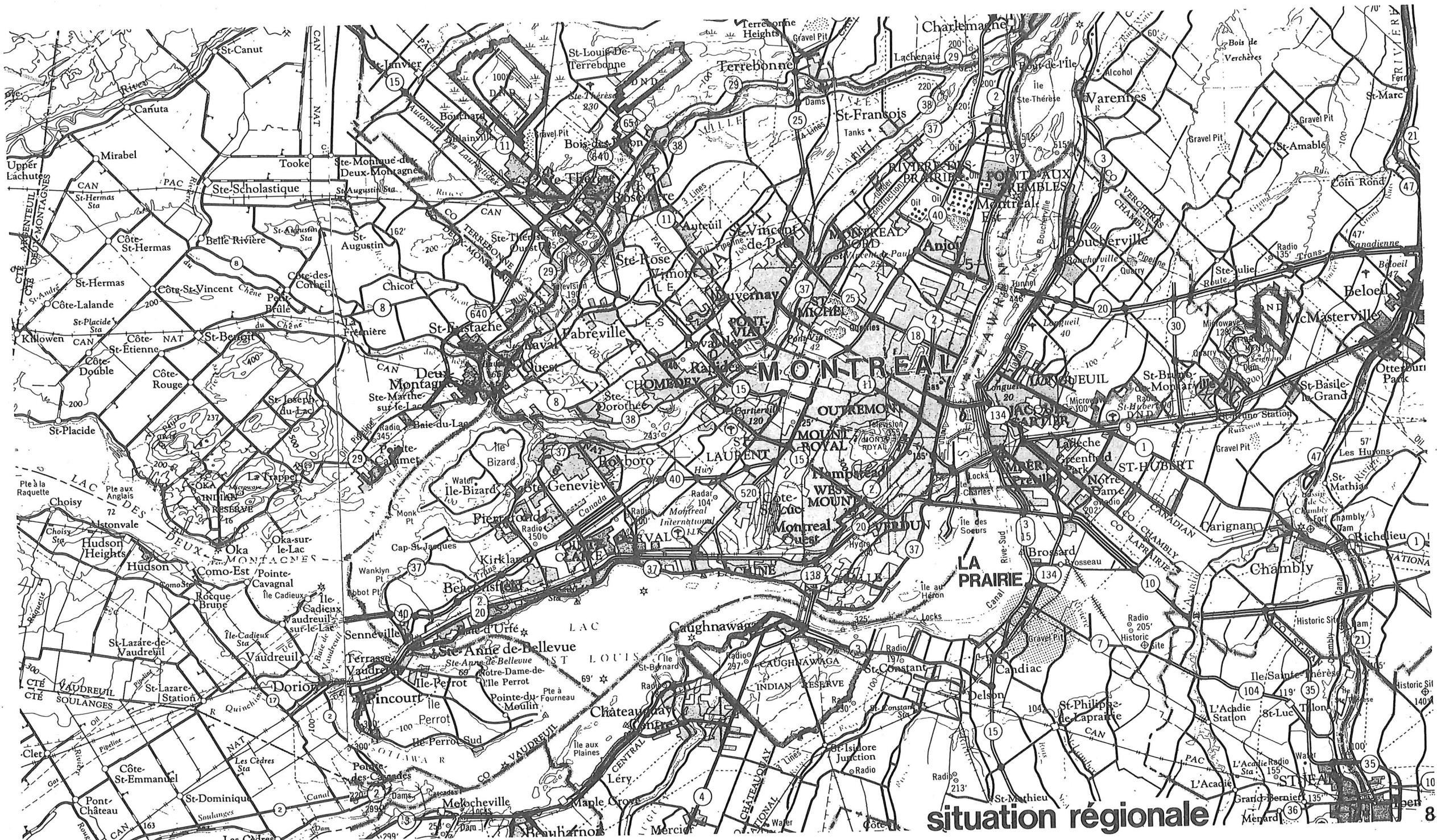


a) Situation régionale

Située sur la rive sud du Saint-Laurent, dans un secteur peu développé, La Prairie est bordée au nord par la ville de Brossard, à l'est par Saint-Luc et l'Acadie, au sud par Saint-Philippe et à l'ouest, par Candiac. Le réseau de voies de circulation est bien organisé. La route 3 donne accès à l'autoroute des Cantons de l'Est, à la route transcanadienne et à l'île de Montréal, soit environ quinze (15) minutes par les ponts Champlain et Mercier. La route 15 relie la région à l'état de New-York. La route 104, en construction, sera une autre artère importante pour traverser la ville.

La canalisation du fleuve a agrémenté le village d'un bassin attrayant. Actuellement, ce bassin est inexploité, et des structures abandonnées demeurent.

Les piétons ont accès au terrain du bord de l'eau par un tunnel qui passe sous la route 3. Présentement, ce terrain n'est pas aménagé. Néanmoins, de là, le visiteur peut avoir une ample vue de la Voie Maritime et du site de Montréal, sa montagne et les longues silhouettes de ses gratte-ciel.



situation régionale 8

b) Situation de la zone d'étude

Dans le texte, pour faire la distinction entre la ZONE D'ETUDE dans son ensemble et le quartier délimité par l'ancien village lui-même, ce dernier sera considéré comme le "VIEUX LA PRAIRIE".

La zone d'étude

Nous avons commencé l'étude dans une zone qui est séparée du reste de la ville de La Prairie par des barrières naturelles : à l'ouest, la route 3 et le fleuve Saint-Laurent; au sud-ouest, la rue Longtin; à l'est, le boulevard Sainte-Elizabeth (boulevard Taschereau ou route 9), et au nord, l'échangeur de la nouvelle autoroute 104.

Dans cette zone se retrouvent la majorité des bâtiments anciens et les zones archéologiques.

Le secteur sud-est abrite les édifices publics, tels que l'Hôtel de Ville, le bureau de poste, etc. (voir plan d'occupation du sol, p. 37).

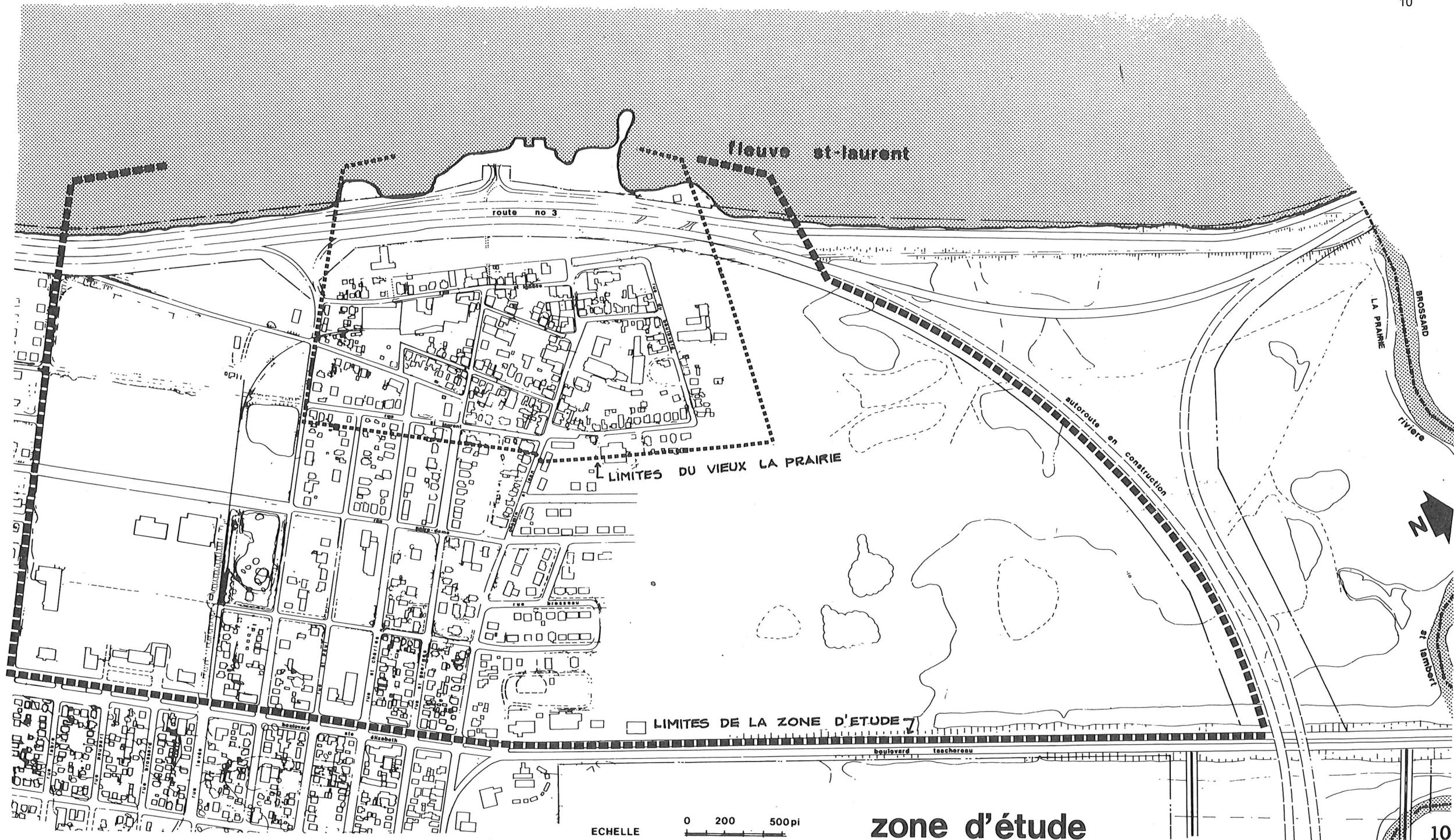
Les activités particulières du secteur commercial qui longe le Boulevard Ste-Elizabeth et la présence de nombreuses voies de circulation créent une barrière physique avec le reste de la ville.

Les deux vastes espaces ouverts de chaque côté de l'ancien village sont le site de la première phase du projet GOREDCO, (Gulf Oil Real Estate Development Company), qui débutera cette année. (voir p. 65.)

La zone d'étude comprend environ deux-cent quatre-vingt cinq (285) acres.

Le Vieux La Prairie

Nous avons identifié comme vieux La Prairie la partie de la zone d'étude où sont concentrés les bâtiments anciens et qui correspond sensiblement à l'ancien Village. Le Vieux La Prairie est donc délimité par le fleuve St-Laurent, la rue St-Henri et les lignes arrières des lots des rues St-Laurent et du Boulevard.



fleuve st-laurent

route no 3

LIMITES DU VIEUX LA PRAIRIE

LIMITES DE LA ZONE D'ETUDE

autoroute en construction

boulevard taschereau

LA PRAIRIE
BROSSARD
riviere



ECHELLE 0 200 500 pi

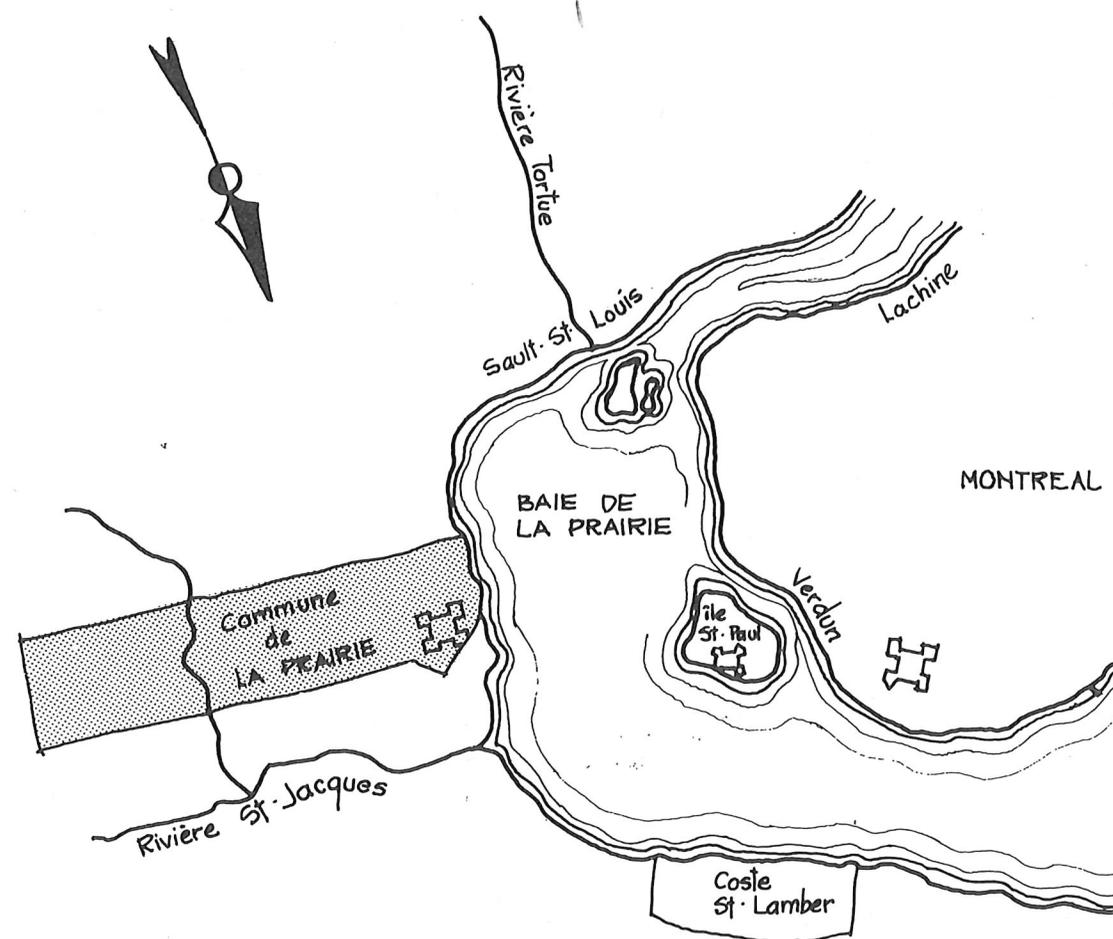
zone d'étude

1.0 Développement du village

La Prairie et son comté se situent dans une région parcourue et habitée par les Amérindiens depuis la préhistoire nord-américaine.

"Cette région présente un fort potentiel archéologique pré-historique. En effet, la Rive-Sud du Saint-Laurent, entre Saint-Lambert et Caughnawaga, a sûrement constitué un endroit stratégique de campement pour les Amérindiens de l'époque préhistorique. De plus, les rivières Saint-Lambert, La Tortue et Saint-Régis pouvaient servir de voie de pénétration vers l'intérieur peut-être même jusqu'à l'état de New York par la rivière Richelieu. Enfin, la terrasse de cent (100) pieds constituait vers l'an 5500 avant Jésus-Christ un rivage lors du retrait de la mer Champlain. L'exploration systématique du rebord de cette terrasse permettrait de découvrir d'éventuels vestiges d'occupation paléo-indiennes.

Le comté de La Prairie s'avère aussi un site archéologique historique essentiel puisque c'est un point de rencontre de toutes les catégories d'activités (commerce, technologie), d'occupation (mission, vie rurale), de communications (routes, chemin de fer), etc... Cette région est d'autant plus importante qu'elle reste le seul endroit de la région de Montréal où il y a une aussi grande concentration de biens archéologiques facilement accessibles." (Ministère des Affaires Culturelles). Action globale du Patrimoine - mars 1974.



③

SITUATION de
la prairie de la madeleine,
vers 1704.

On peut dater la fondation de La Prairie au 1er avril 1647, alors que François de Lauson accorde aux Jésuites le territoire qu'on désigne sous le nom de "la prairie de la Magdeleine". Les premiers colons n'arrivèrent, en fait, que vingt ans plus tard et les travaux de défrichement datent de cette époque (les premières concessions sont faites en avril 1667). Comme cela s'était fait en France et devait se faire encore pendant tout le XVIIe siècle en Nouvelle-France, beaucoup plus rarement au XVIIIe, les seigneurs (en l'occurrence les Jésuites) donnent une commune à perpétuité aux nouveaux habitants. Le groupe d'habitations qu'on installe prend le nom de La Prairie, d'origine facilement identifiable, si l'on se souvient que la portion d'espace concédée était effectivement une immense prairie naturelle.

La menace iroquoise força les premiers colons à réunir leurs habitations pour une meilleure protection. Ils construisirent, pour ce faire, une enceinte de pieux, appelée "le Fort de La Prairie", nom qu'on étendit au noyau primitif du village; appellation encore conservée puisqu'on dit toujours "le vieux Fort". Une petite garnison militaire vint renforcer la défense de la fortification.

Dès 1668, le Père Raffeix, jésuite, avait accordé plus de quarante concessions à la côte Saint-Lambert. Il est bon de noter qu'elles sont les premières de la rive sud jusqu'à Lévis. En même temps, les Jésuites, de chaque côté de la rivière Saint-Jacques, avaient taillé un domaine double. A l'extrémité du domaine du sud, ils édifient leur résidence et ils octroient aux habitants, comme commune, une bande de terre, le long du Saint-Laurent. Le premier notaire seigneurial, qui signe Joseph Tissot, rédige de façon officielle, en 1671, les contrats de concession. rens publics

Dans la première concession de Saint-Lambert, les actes notariés se terminent ainsi :

"Et comme il y a une prairie entre le bois de bout et le grand fleuve tout le long de ladite coste, qui commence à un endroit appelé le marigot, nous donnons ladite prairie à commencer audit marigot en commune à perpétuité à tous les habitants de ladite coste saint Lambert à condition qu'ils nous payeront tous les ans...". (Cité par Elisée Choquet, Les communes de Laprairie, p. 26-27.)

Aux environs de 1670, une paroisse fort étendue n'a encore que cinquante habitants. Des Amérindiens évangélisés s'étaient fixés près des premiers colons, formant l'embryon de la mission du saut Saint-Louis. En 1673, ils atteignaient le nombre de deux cents, qu'on installa à l'extrémité de la seigneurie pour éviter un voisinage avec les Blancs jugé dangereux pour les deux groupes.

Les néophytes indigènes s'abritèrent eux aussi dans un petit poste fortifié qui devint rapidement célèbre par la présence de l'illustre jeune Indienne qui y menait une vie de dévotion : Kateri Tekakouitha, la première Indienne à avoir été déclarée vénérable. Née en 1636, d'une Algonquienne chrétienne et d'un Iroquois, elle mourut en 1680. Chaque année a lieu un pèlerinage à la mission Saint-François-Xavier de Caughnawaga, où l'on conserve ses reliques.

La paroisse, nommée à l'origine Mission de Saint-François-Xavier des prés, tenait ses premières limites territoriales de Mgr de Saint-Vallier (1721). Plusieurs divisions subséquentes ont entamé ce vaste territoire paroissial; ainsi, Saint-Luc, Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Constant, Saint-Philippe, Sainte-Catherine d'Alexandrie sont, en tout ou en partie, des paroisses issues de la paroisse originelle. Mgr Signay, en 1835, décrétait les limites actuelles.

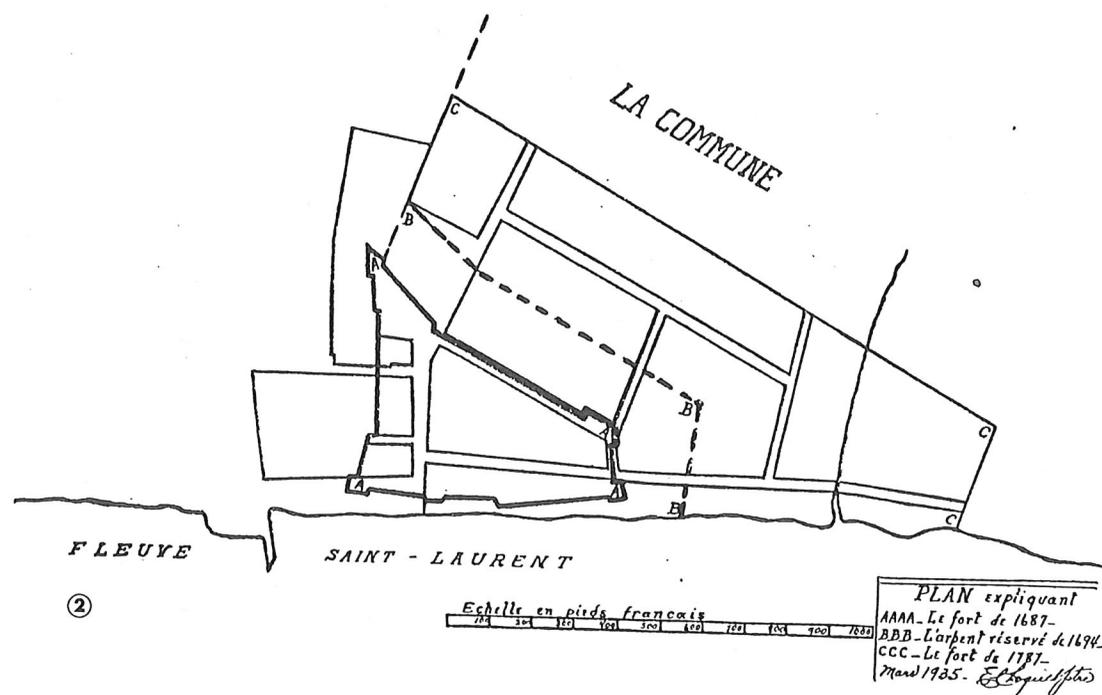
Une chapelle, construite par les missionnaires jésuites, dans l'enceinte du fort, servit de première église. Les colons de Saint-Lambert, craignant les incursions iroquoises s'enfermèrent eux aussi à l'abri d'une enceinte fortifiée : le fort de Saint-Lambert, mais ils devaient se rendre au fort de La Prairie pour les services religieux. Une croix a été élevée

en 1854, à cet emplacement. Les habitants de Saint-Lambert obtinrent leur lieu consacré, à leur tour en 1675, qui devint un sanctuaire de l'Immaculée-Conception, un des premiers sinon le premier en Nouvelle-France. En 1687, à la Prairie, une église en bois remplace la chapelle, près de l'actuelle rue de l'Ange-Gardien.

La conscience historique québécoise associe mieux les Iroquois et Lachine à cause de l'attaque célèbre, mais la côte de Saint-Lambert et surtout La Prairie ont constamment, à la même époque, été visées par les incursions de groupes plus ou moins puissants d'Iroquois. Ces Amérindiens s'inquiétaient, à juste titre, des progrès de la colonisation française et surtout, tenaient à reprendre le contrôle marchand des fourrures de la voie fluviale que l'alliance laurentienne (Algonquins, Montagnais, Hurons) leur disputait. La guérilla se perpétua, coupée de représailles de part et d'autre des deux camps, jusqu'au traité d'alliance de 1701. De nombreux habitants isolés étaient assaillis; la plus rude rencontre eût lieu en 1691, quand le fort fût assiégé par des Iroquois et des Anglais. Ceux-ci furent repoussés puis mis en déroute par un détachement défendant Chambly. Le souvenir de cette rapide victoire est conservé dans le toponyme "La Bataille de la côte" près de la Petite Rivière de Montréal aux limites de Chambly et Saint-Luc.

En 1705, on bâtit une nouvelle église et la paroisse reçut le nom de "La Nativité de la Sainte-Vierge", Saint-François-Xavier demeurant le Patron et le Titulaire de la mission des Iroquois déménagée plus loin. Le nouvel édifice mesurait quatre-vingt pieds de long, trente de large et vingt de haut.

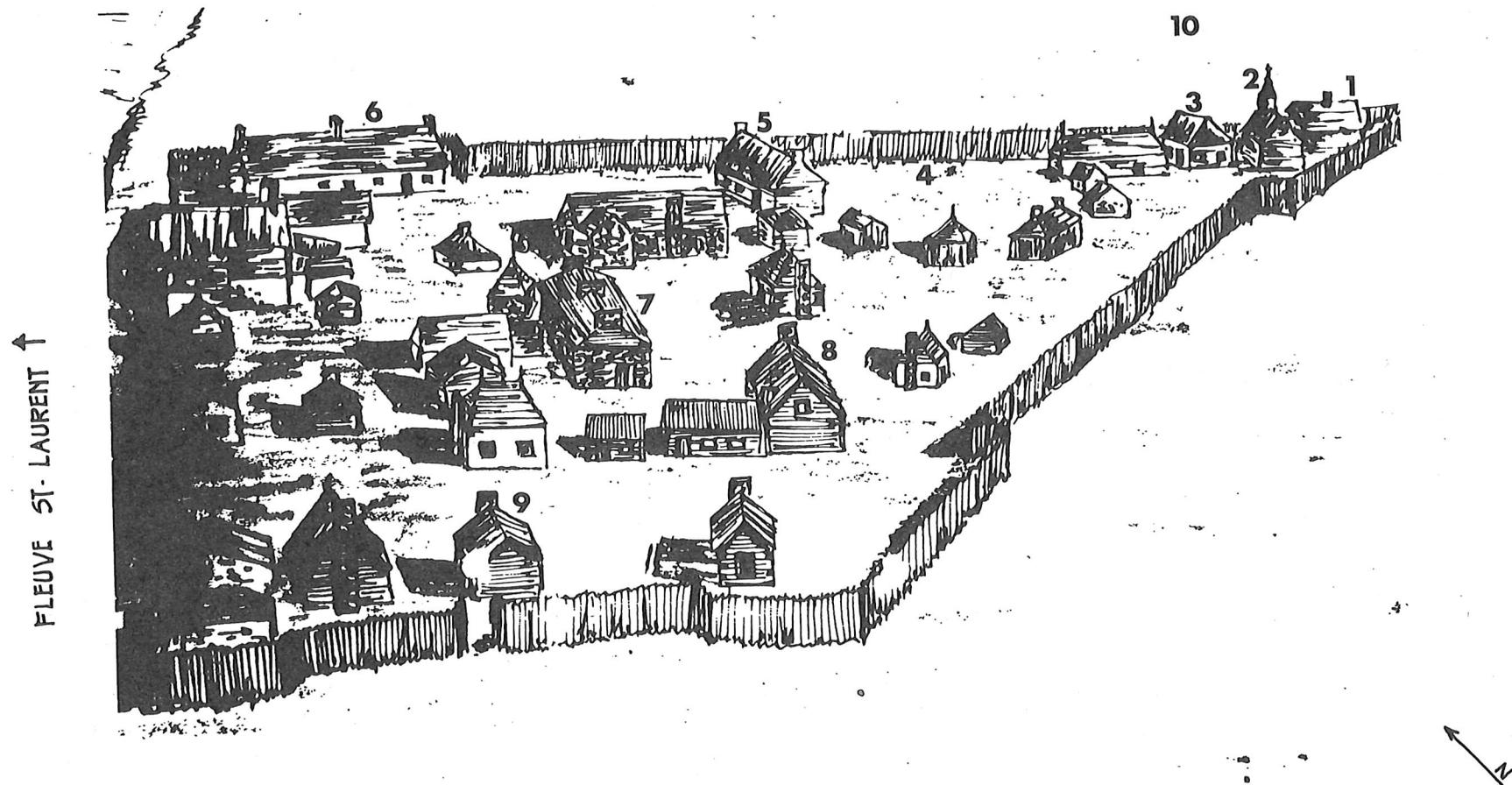
Si nous revenons au développement de La Prairie, il faut se souvenir qu'encore au début du XVIII^e siècle, le village c'est le fort. Les quarante concessions de 1660 avaient plus que triplé. Il fallait songer à aménager autrement le territoire pour les services communaux. Le 19 mai 1694, il y a contrat entre les Jésuites et les colons de La Prairie, c'est-à-dire que le supérieur de la résidence de Ville-Marie, le Père François Le Vaillant de Gueslis - "donne et concède dès maintenant et à toujours aux habitants de La Prairie de la Magdeleine qui y sont présentement habituez et ceux qui sy habitueront par la suite; à la charge de payer en avant et à perpétuité... à tiltre de cens et rentes seigneuriales". (Choquet, op. cit., p. 43).



Les gens de La Prairie posséderont une nouvelle commune, avec son moulin à vent. Les côtes de La Prairie et de la Fourche étaient déjà occupées, celles de Fontarabie et de la Tortue sur le point d'être concédées. La commune s'avérait indispensable.

La commune, qui avait 3000 acres destinés au pacage n'a jamais pu être totalement utilisée par les censitaires. Seule, servait, la prairie naturelle (une dizaine d'arpents), inondée deux fois l'an. Ce vaste territoire sans arbre avait été remarqué dès l'aube de la colonie par Champlain (1611) et par Jeanne Mance (1642). Le naturaliste suédois Kalm note en 1749 que la région est "en pleine culture".

Les limites du village s'agrandiront aux dépens du territoire communal. Quelques dates à retenir ponctuent l'histoire paisible qui commence à partir du XVIII^e siècle. Le 8 septembre 1775, le major S. Brown et ses Bostonnais entrent à La Prairie et en sortent le 6 juin 1776. Craignant d'occuper le fort à cause de la population qui pouvait être hostile, ils le démolirent et construisirent à 200 pieds à l'est, un blockhaus. En 1822, le Fort Neuf s'agrandit jusqu'à la rue Sainte-Rose. L'insuffisance de cet accroissement justifie une nouvelle extension. En 1909, La Prairie est incorporée en ville. Au XIX^e siècle, le village accroît sensiblement sa population. Le commerce, la petite industrie et les moyens de transport prennent de plus en plus d'importance dans cette paroisse rurale.



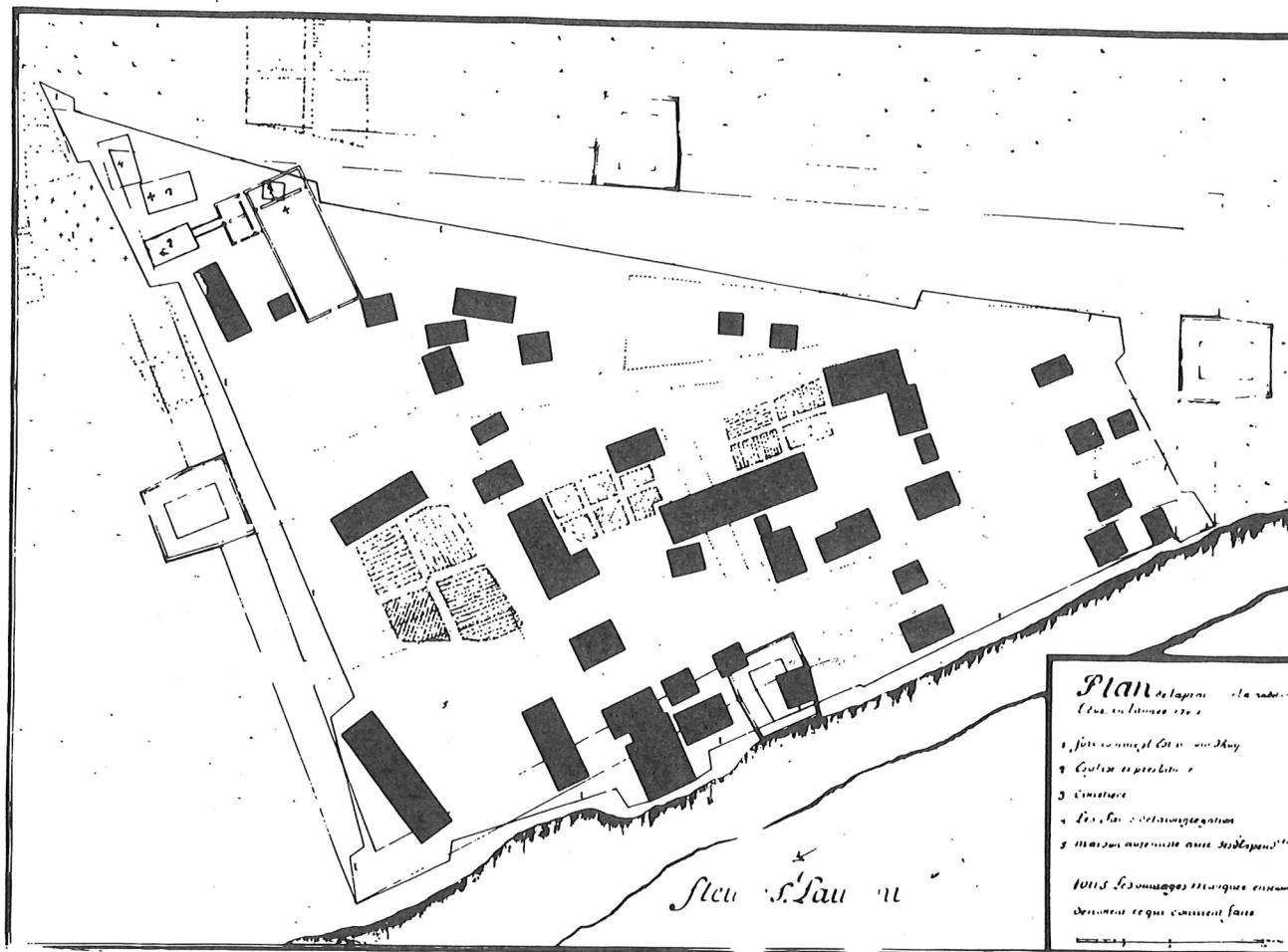
③

- 1 LE COUVENT DES SOEURS C.N.D. (1697)
- 2 LA PREMIERE EGLISE (1687)
- 3 LE PRESBYTERE (1690)
- 4 LA DEUXIEME EGLISE, 1705
- 5 LE CORPS DE GARDE

- 6 LE MANOIR DES JESUITES & LEURS JARDINS
- 7 LES CASERNES & LEURS JARDINS
- 8 LA GRANGE DE LA COMMUNE
- 9 LA POUDRIERE
- 10 LE CIMETIERE

Le fort, construit avec deux bastions sur le fleuve, possède environ 46,000 pieds carrés de superficie, mais 38,000 pieds carrés d'espace effectivement disponible. En 1694, les cinquante emplacements prévus sont tous occupés. La menace iroquoise, en effet, obligeait à une telle concentration de population ; les Jésuites s'étaient réservé "l'entier village et un arpent de terre tout autour et au dehors dudit fort". (Choquet). La charte communale précise la longueur des côtés : entre chaque bastion : cent toises, le côté du nord : 95 toises, le côté du sud : 25 toises, le côté sud-est : 120 toises. (une toise = 0,324 m.)

Le roi avait exigé des plans en 1703. Ce fut Gédéon de Catalogne qui prépara le plan en 1704. Il en profita pour présenter un projet de fort plus vaste et redessiné avec des lignes de façade plus droites, permettant d'atteindre une surface disponible de 44,000 pieds. Ce projet ne sera exécuté qu'en partie.



①

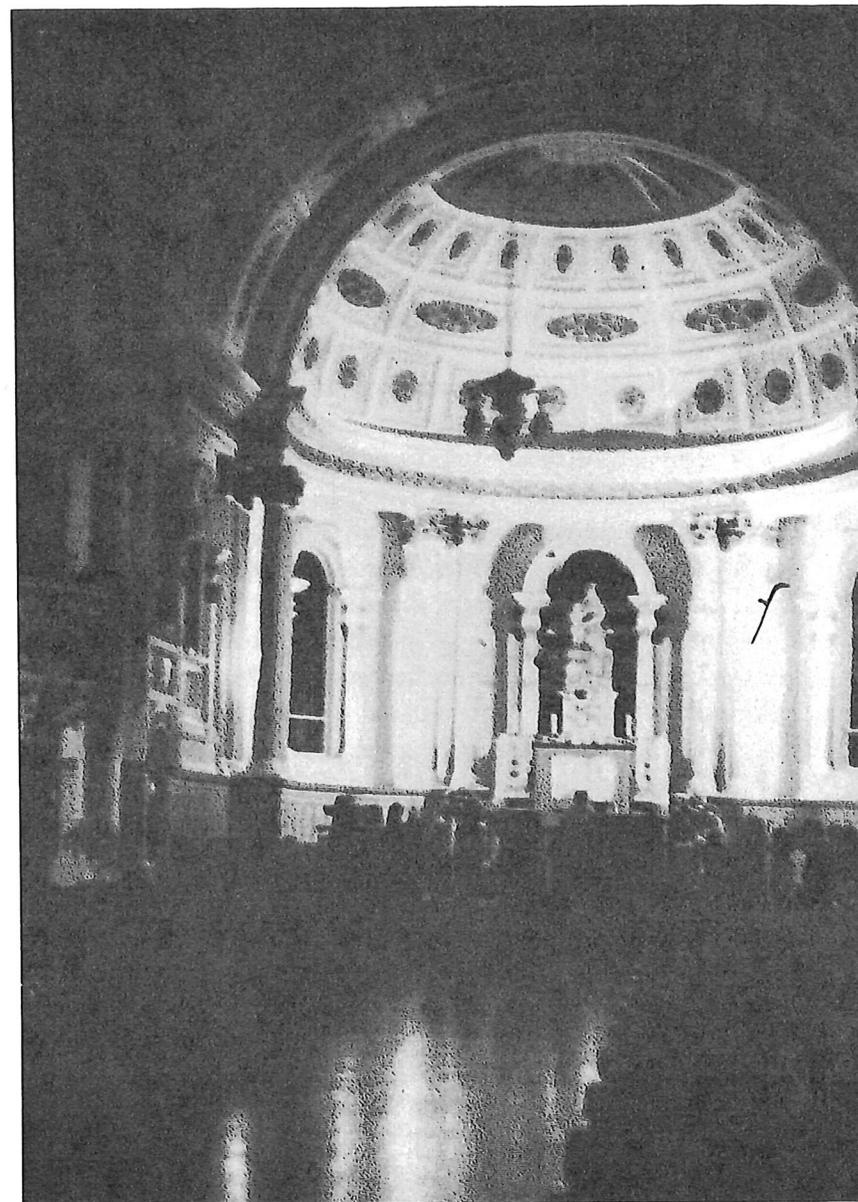
Les photographies sont de l'église actuelle, qui a été commencée en 1840.

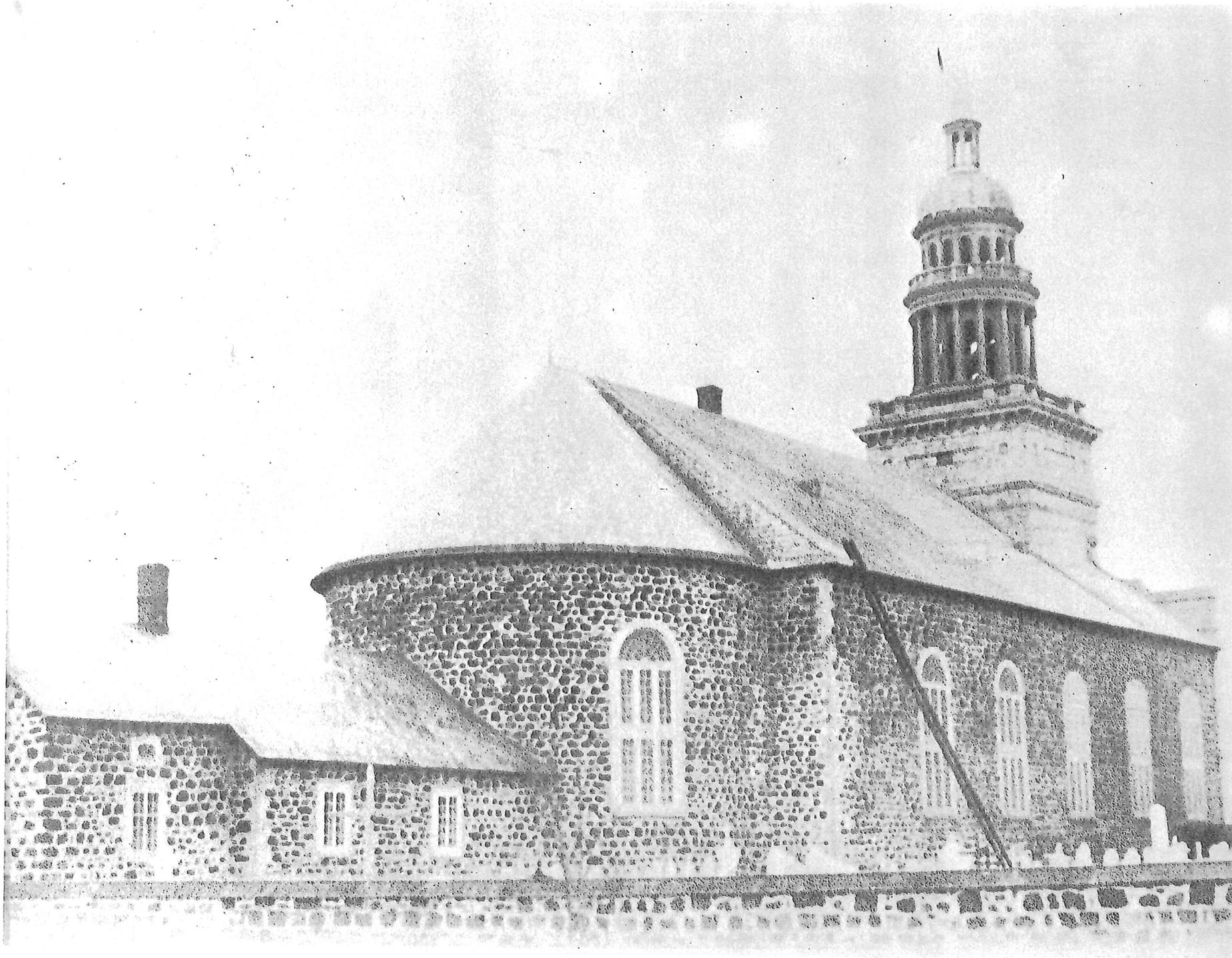
En 1840, on commence les travaux de la nouvelle église, sur l'emplacement de l'ancienne qu'on démolit. Le 18 novembre de l'année suivante, Mgr Bourget vient consacrer le nouvel édifice, sous l'invocation de la "Nativité de la Très Sainte Vierge". C'est alors une église assez vaste, de 161 pieds de longueur et 62 de largeur. Elle est divisée, à l'intérieur, en trois nefs. Mais la façade avait été construite hâtivement par un entrepreneur peu consciencieux (il fut poursuivi et condamné à rembourser aux syndics une partie de la somme qui lui avait été allouée) (1). Elle dût être reprise en 1855 en même temps qu'on éleva un clocher préparé pour recevoir quatre grosses cloches. Ce clocher fit la fierté des paroissiens. L'architecte bien connu, Victor Bourgeau dirigea la construction de la façade et du clocher et acheva le tout en 1856; il concevait, en même temps, la décoration intérieure dont, en particulier, la très belle chaire en bois sculpté.

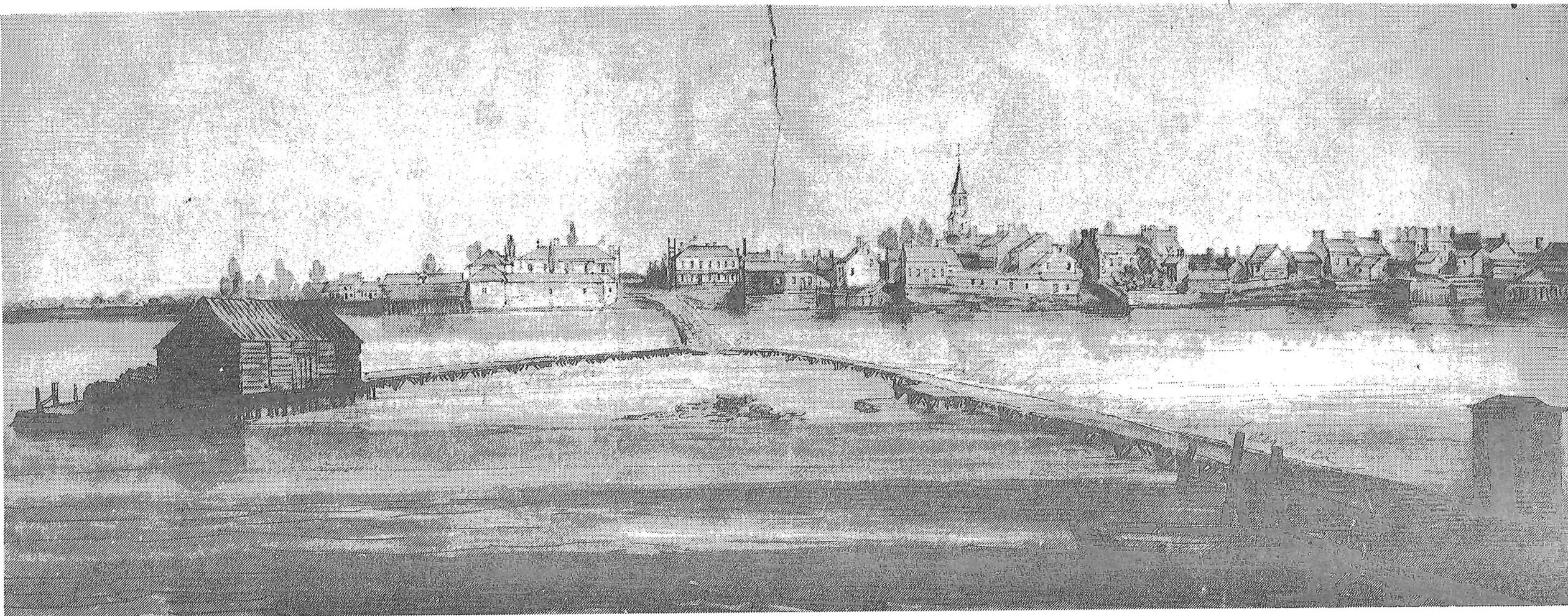
rens publics

Des travaux de rénovation intérieure ont été effectués, en 1972, à l'aide des plans originaux de Victor Bourgeau.

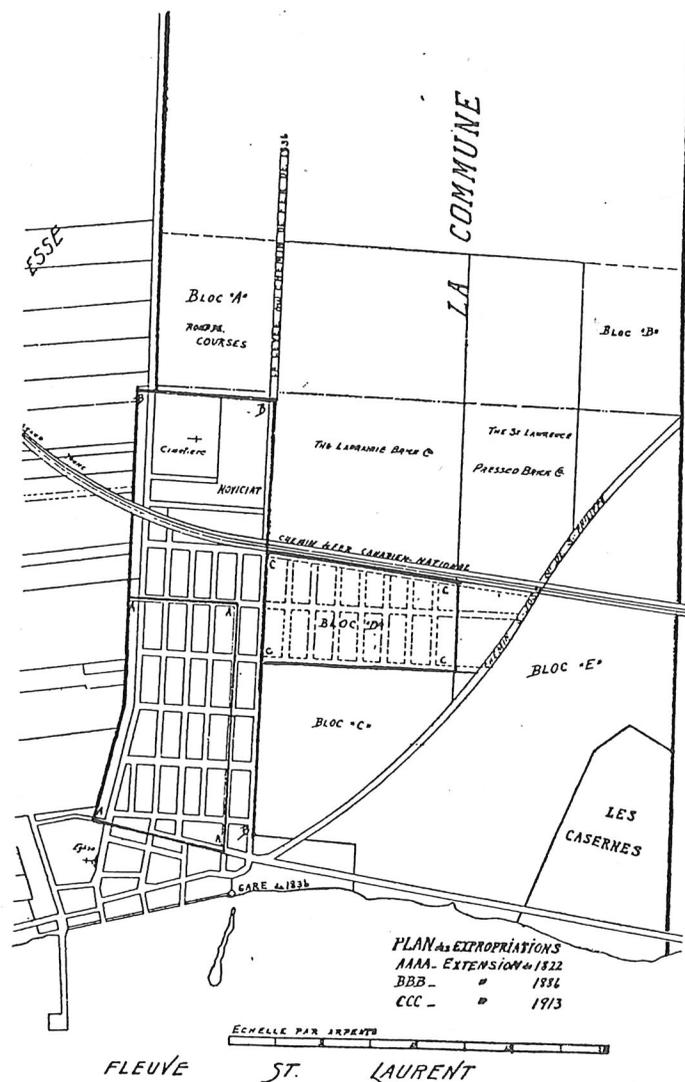
(1) Joseph Chevalier, "Laprairie - Notes historiques à l'occasion du centenaire de la consécration de l'église", 1941. 297 pages.







Vue du village de La Prairie au XIX^e siècle (gravure) ①



②

Le premier chemin de fer canadien est édifié, en 1836, entre La Prairie et Saint-Jean, par la Compagnie des Propriétaires du chemin à lisses de Champlain et du Saint-Laurent. Trainé par des chevaux, puis par une locomotive, le train roulait, au début, sur des rails en bois recouverts de fer. Ce moyen de communication provoquera une catastrophe quand une locomotive, lançant ses escarbilles, allumera le "grand feu" de 1846 qui, au point de vue image urbaine a une grande importance : il rasera le Vieux-Fort à l'exception de l'église et d'une dizaine de maisons. En 1881, un autre chemin de fer s'ouvre : The Montreal & Champlain Junction Railway Co. La liaison est assurée avec l'île de Montréal par un service régulier de traversiers à vapeur se rendant à Pointe-St-Charles.

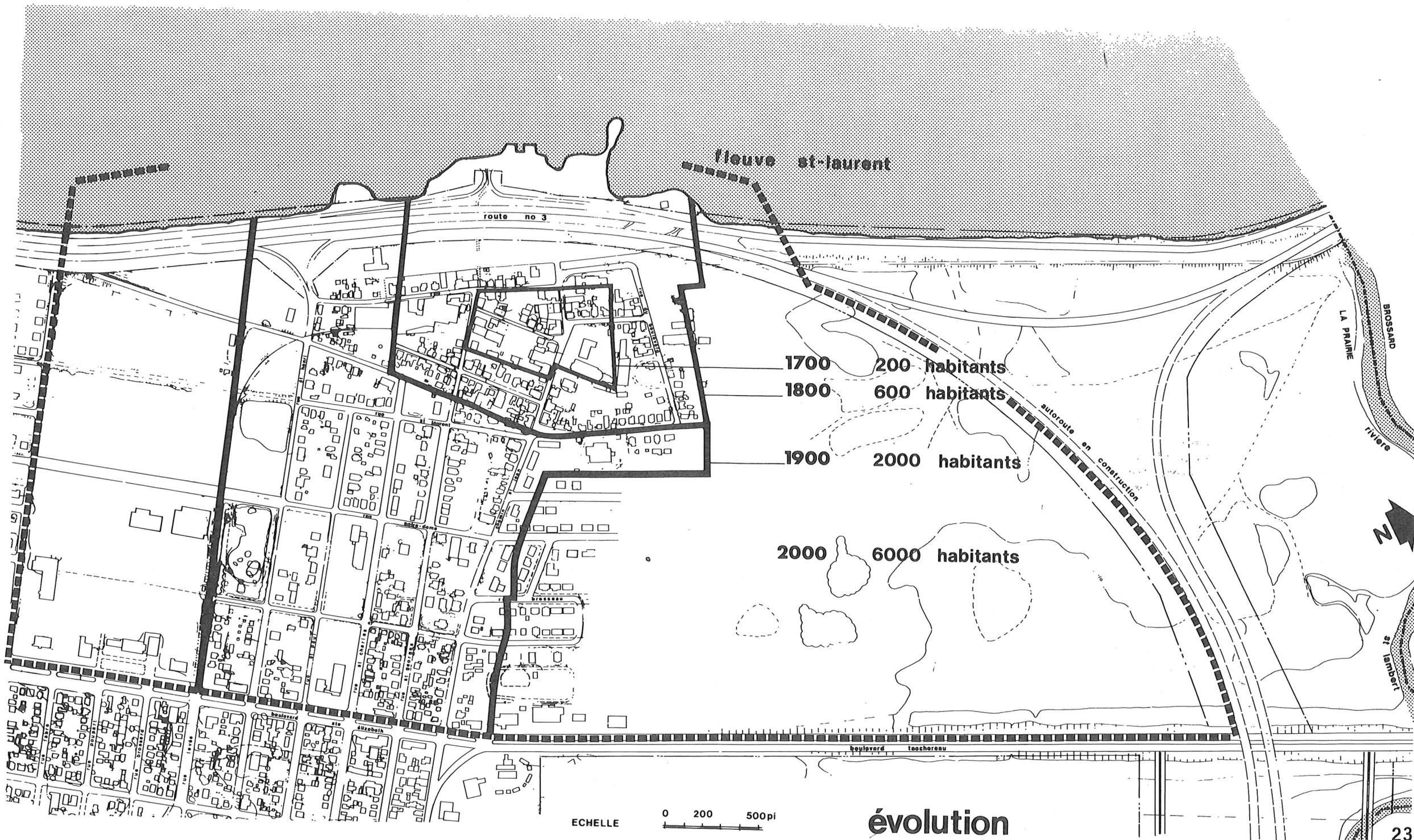
La Prairie agrandit également son infrastructure institutionnelle : des institutions religieuses, des hospices et des écoles s'installent au village.

Une donnée de la géographie du milieu allait favoriser la création d'emplois. En 1890, un ingénieur, analysant l'argile de la paroisse, découvre qu'elle est une des plus riches au Canada pour la fabrication de la brique. Une "briquerie" de peu d'importance existait déjà à la Tortue. Rapidement, après cette découverte, se développe la Canada Brick & Tile Co., puis la plus grosse La Prairie Brick & Terra Cotta Co., qui exploitent les schistes argileux et les transforment. En 1905, une autre compagnie se met sur les rangs. Mais la briqueterie a connu un déclin de plus en plus marqué et le village a poursuivi sa vocation agricole, un peu assoupi, à l'écart de l'industrialisation croissante de sa voisine du Nord : Montréal.

En 1952, le creusement de la Voie Maritime (canalisation du Saint-Laurent), pour améliorer le transport fluvial, modifia profondément les qualités naturelles et historiques des rives du fleuve. La route 3, construite depuis, a encore amplifié l'altération du site. La Prairie se voit enfermée dans des barrières difficiles à ignorer. Ce qu'on appelle le Vieux La Prairie n'a guère profité de ces constructions : elles lui ont amené du bruit et surtout des contraintes, entre autres, en barrant l'accès direct au Saint-Laurent.

En 1974, le Vieux La Prairie n'est que la partie minime du secteur dit centre-ville, d'une ville de 8,000 habitants. Mais cette municipalité encore protégée du gigantisme et de la fièvre urbaine n'est qu'à quinze minutes d'automobile de Montréal; de plus en plus de gens abandonnent la terre pour un travail dans la grande ville, signe des temps, signe aussi d'une proximité géographique écrasante.

Parti d'un noyau initial d'une trentaine de bâtiments enfermés à l'intérieur de la palissade de pieux de cèdre du premier fort, le village contemporain est devenu un ensemble urbain qui conserve l'image d'un village ancien.



ECHELLE



évolution

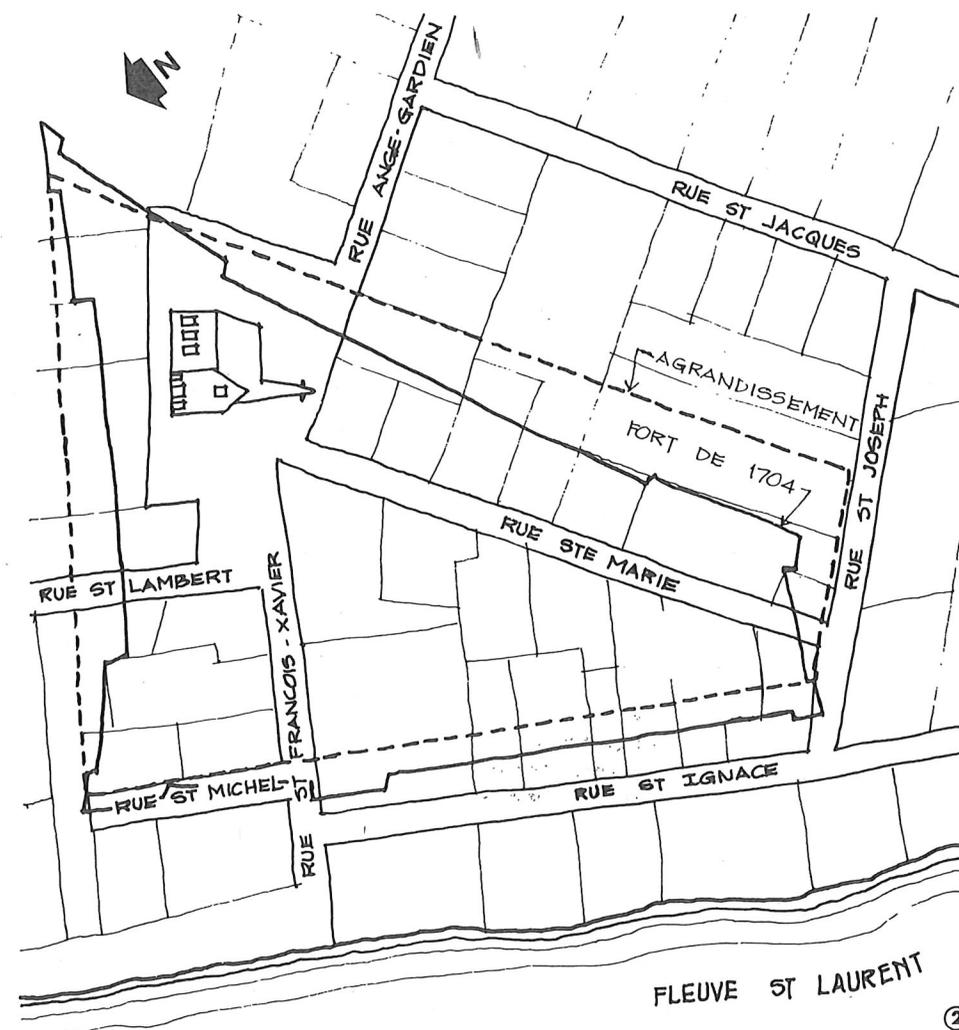
2.0 Zones archéologiques

Le centre-ville de La Prairie, en plus d'une concentration fort estimable de bâtiments anciens, recèle quatre sites archéologiques nécessitant un programme de fouilles et de recherches pour leur mise en valeur.

LE VIEUX FORT

Le gouverneur de La Barre, en 1683, désigne La Prairie comme "la frontière des Français et des Anglais". En 1686, Denonville envoie Villeneuve, ingénieur et "dessineur" avec mission de préparer les plans de fortification de La Prairie et Chambly, craignant qu'après avoir enlevé les chefs iroquois, il n'ait "fourgailé dans un nid de guêpes". Fin 1688, il prépose Gédéon de Catalogne à la protection de la seigneurie de La Prairie". (E. Choquet, Les forts de Laprairie, BRH, 51 (11) : 379-383 et BRH, 51 (12) : 411-423, 1945). Le fort est construit; "le gros oeuvre consistait en pieux équarris à huit ou dix pouces, de 16 pieds de longueur. On en fichait quatre pieds en terre pour la solidité et contre la gelée. De place en place, on y perçait des créneaux à hauteur de tir. Du pied extérieur de cette muraille, un fossé de six à huit pieds en rendait l'accès difficile... A pâques, l'on parachevait la palissade de La Prairie de la Madeleine..." (E. Choquet, idem, p. 412).

La conception du fort peut étonner, mais il faut savoir que l'ingénieur avait à tenir compte d'un village et des maisons pré-existants avant la construction de la palissade. En tout, l'espace disponible atteignait 38,000 pieds carré, où s'entassaient 42 bâtisses de dimensions diverses.



Les Iroquois, après la paix rompue, au début du XVIII^e siècle, reprenaient la guérilla. Le roi exigea des plans en 1703. Gédéon de Catalogne prépara le "Plan de La Prairie de la Madeleine levé en 1704". Il en profita pour y superposer le projet

d'un fort nouveau. La palissade aurait des lignes plus droites. La surface s'accroîtrait jusqu'à 44,000 pieds carré. Mais ces ouvrages de fortification sont en bois, et en "bois verd". En 1724, les fortifications sont réparées sans que le plan soit touché. Nouvelle restauration en 1744. Kalm, en 1749, parle de "palissades de quatre à cinq verges de hauteur, élevées autrefois pour protéger des incursions des Iroquois".

En 1744, une nouvelle enceinte est élevée, mais en pierre et beaucoup plus restreinte. Des maisons en pierre avec des murs de 30 à 36 pouces d'épaisseur prolongent la muraille.

"En somme, le mur de pierres escorte une double rangée de maisons sur une longueur de 300 pieds avec largeur inégale variant de 140 pieds vis-à-vis du fleuve, à 250 pieds à l'arrière de l'ancienne église. Superficie globale environ six mille pieds carré". (E. Choquet, idem, p.416)

LE BLOCKHAUS

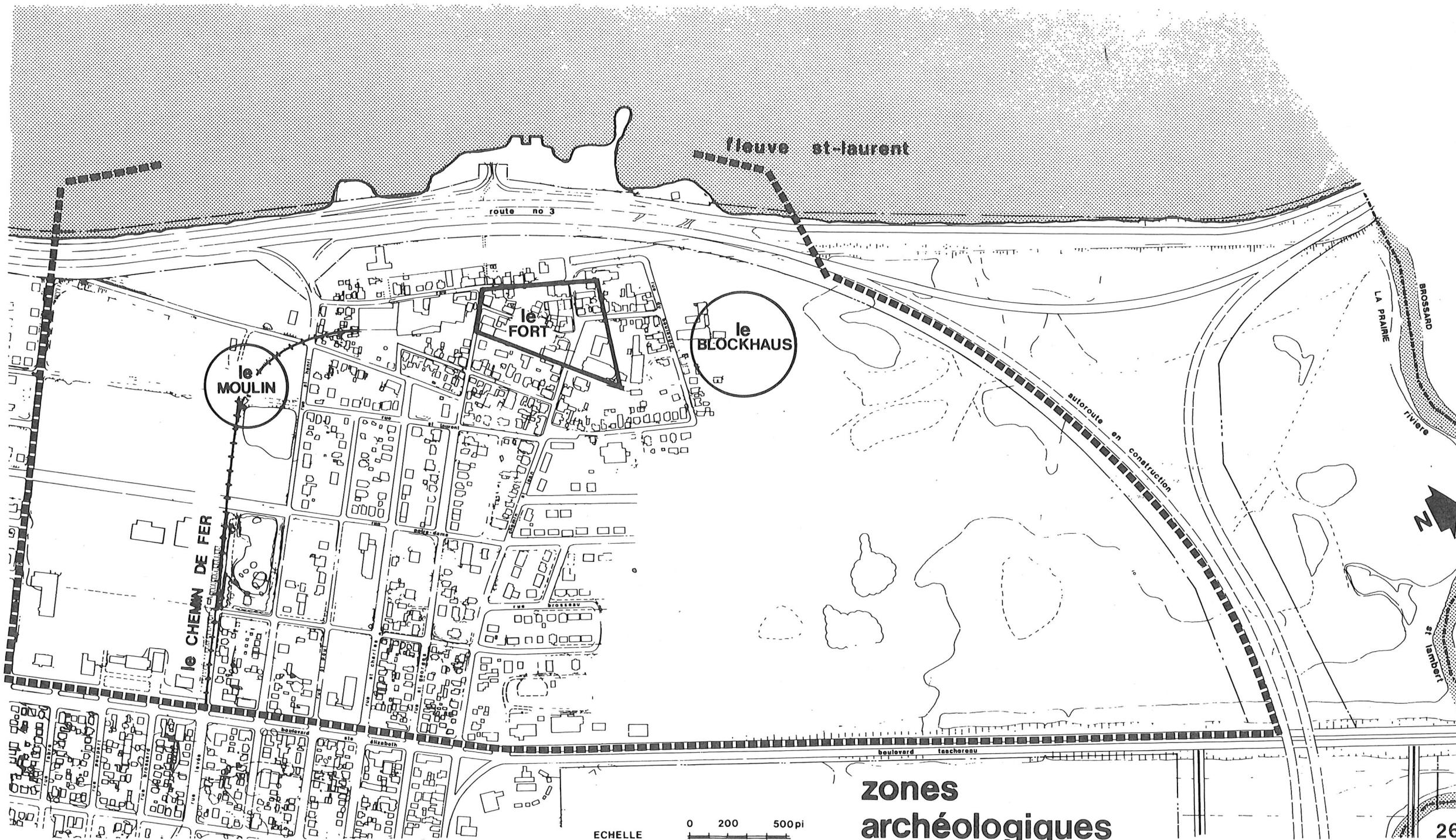
Le blockhaus construit en 1775 est une immense bâtisse qu'on peut voir dessinée sur le plan de Chaussegros de Léry (1815). La construction de pierre était surmontée d'une cheminée de plus de cinq pieds de diamètre. Il y aurait des vestiges fortement intéressants à retrouver, tant pour l'histoire du pays que pour l'histoire locale et même pour une étude d'architecture militaire.

LE PREMIER CHEMIN DE FER CANADIEN

Le premier chemin de fer au Canada, en réalité avec des rails de bois, est édifié, en 1836, entre La Prairie et Saint-Jean. Même pas de locomotive pour tirer les wagons, mais des chevaux. La locomotive à vapeur imposera une véritable voie ferrée. Seule, une plaque commémorative signale l'événement aux citoyens de la ville et aux touristes. Pourtant l'ancien tracé existe encore; il pénètre jusqu'au centre de l'aire étudiée. On l'utilise encore une fois par an afin que soient conservés les droits de passage.

LE MOULIN A VENT

Situé hors du village, à environ 1500 pieds du premier fort, le moulin a été construit en 1670-1672, à proximité du fleuve, vis-à-vis de la rue Saint-Ignace actuelle. L'emplacement a été vendu à la compagnie de chemin de fer lors de la construction d'un nouveau tronçon. Il n'existe plus, la ruine l'ayant gagné depuis longtemps : "sa grande roue cassée, sa plate-forme où l'herbe pousse dans les pierres, et toutes sortes de verdure parasites qui lui grimpent jusqu'au bout des ailes". (en 1866, cité par Choquet, p. 38).



ECHELLE 0 200 500pi

zones archéologiques

3.1 Accessibilité

On peut se rendre facilement à La Prairie en automobile et également par transport en commun.

Le transport par autobus est assuré par la Compagnie Métropolitain-Sud. Toutes les demi-heures, il y a des départs de la station de métro de Longueuil à destination de Saint-Jean et Candiac; l'arrêt de La Prairie est à l'intersection du boulevard Sainte-Elizabeth (route 9-134) et du Chemin Saint-Jean. Aux heures de pointe, certains autobus se rendent dans le Vieux La Prairie, à l'arrêt devant l'église.

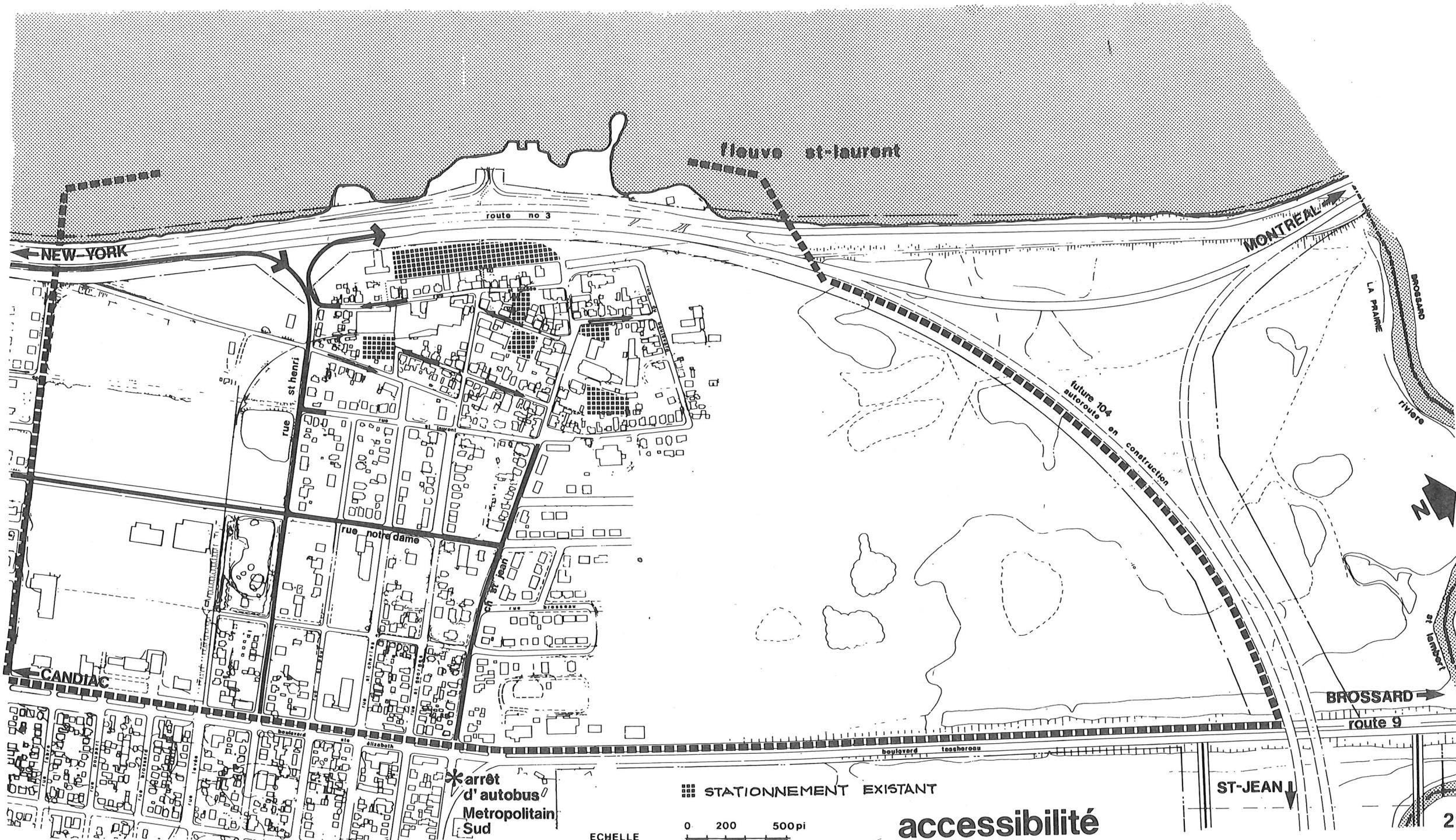
En automobile, à partir des grandes artères, deux voies principales pénètrent dans le Vieux La Prairie : la rue Saint-Henri et le Chemin Saint-Jean. Le Chemin Saint-Jean est préférable car, de loin, on aperçoit le clocher de l'église. De plus, un tracé non linéaire assure une perspective continuellement renouvelée sur le point d'intérêt principal. Également, comme ce Chemin a déjà été la principale route du village, il est bordé de plusieurs bâtiments d'intérêt (p. 46) et quelques très beaux arbres. C'est vraiment la "grande allée" pour entrer au village

La rue Saint-Henri est de largeur moyenne; l'espace ouvert qui s'étend du côté ouest, lui donne un aspect un peu désolé. Il n'y a pas cette ambiance d'attente qu'on éprouve en empruntant le Chemin Saint-Jean. Aussi, du fait que la rue Saint-Laurent, qui la coupe, ait été élargie, et que la rue Saint-Philippe ne soit pas bordée d'une ligne continue d'édifices, on ne retrouve pas l'effet de fermeture quand on circule sur la rue Saint-Henri.

Le stationnement, pour le moment, présente un problème car les rues étroites n'offrent que peu d'espace pour cette fin. Les quelques places disponibles sont occupées par les résidents et les nombreuses personnes qui fréquentent la taverne, l'hôtel et la Maison à tout le monde. Les quelques stationnements, des terrains dégagés, sont toujours surchargés.



Vue sur le Chemin St-Jean à l'entrée du village, du coin du boulevard St-Laurent.



STATIONNEMENT EXISTANT

ECHELLE

0 200 500pi

accessibilité

3.2 Percées visuelles

L'église avec son clocher est, par sa taille et sa forme architecturale, l'élément dominant du Vieux La Prairie. Ce trait physique reflète bien l'importance culturelle qu'elle avait dans l'ancienne société rurale. Le clocher, en indiquant de loin l'église, centre du village, est le premier repère visuel du voyageur. Le noyau du village mérite d'être préservé; les percées visuelles sur la silhouette de l'église à partir des grandes artères méritent le même intérêt.

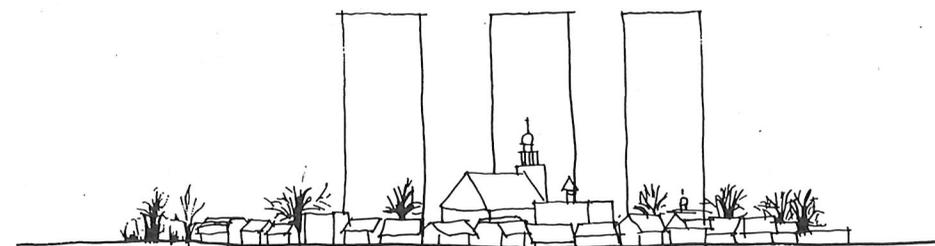
Si la silhouette du village est écrasée par de nouvelles constructions, ou si des bâtiments rivalisent sur le plan visuel avec l'église, l'échelle originale sera perdue, de même que le symbolisme du clocher.

La préservation des perspectives peut se faire en limitant la hauteur, et en contrôlant la forme de tous les nouveaux volumes placés dans le paysage, et en maintenant dégagés certains corridors visuels.

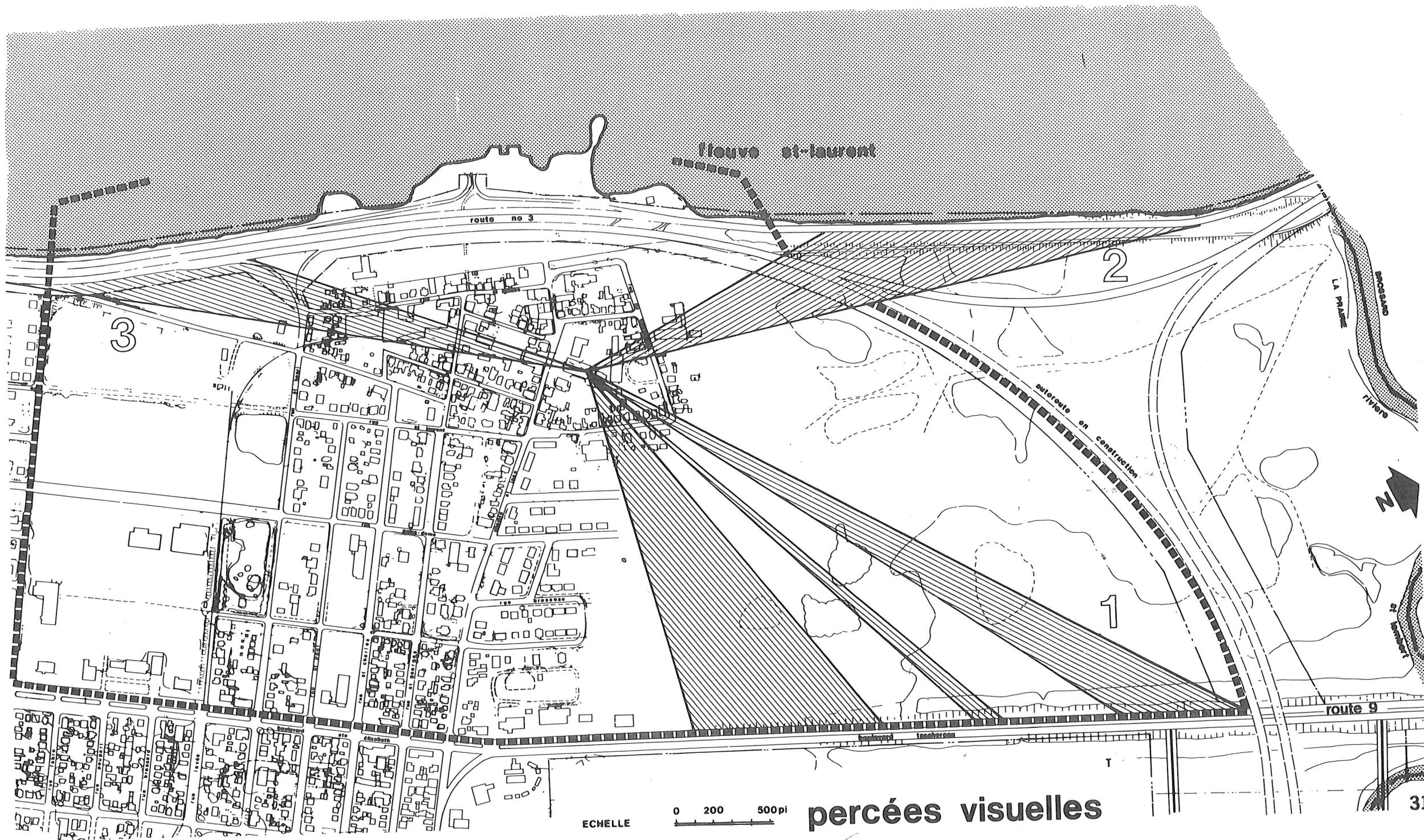
Grâce aux terrains planes et dégagés qui, présentement, encerclent presque le Vieux La Prairie, on perçoit de partout la forme distincte du village d'autrefois. Et, à partir des grandes artères de circulation qui mènent à La Prairie, de très loin l'œil distingue le clocher; ensuite, la vue se dégage sur le corps de l'église et les volumes des bâtiments qui l'entourent.



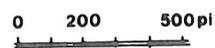
L'église domine l'ensemble d'un ancien village.



La présence éventuelle de hautes bâtisses écraserait la silhouette du village.



ECHELLE



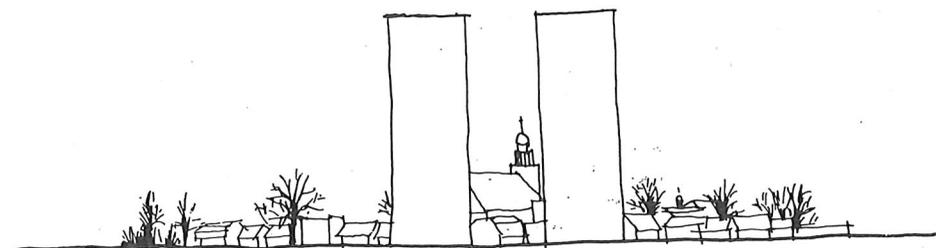
percées visuelles

Nous avons identifié trois (3) corridors visuels majeurs. De plus, il existe une vue dégagée sur le village depuis la route 3, entre les corridors 2 et 3. Au-dessus des bâtisses de la rue Saint-Ignace, on distingue facilement le foyer, l'église, la Maison à tout le monde, l'Académie.

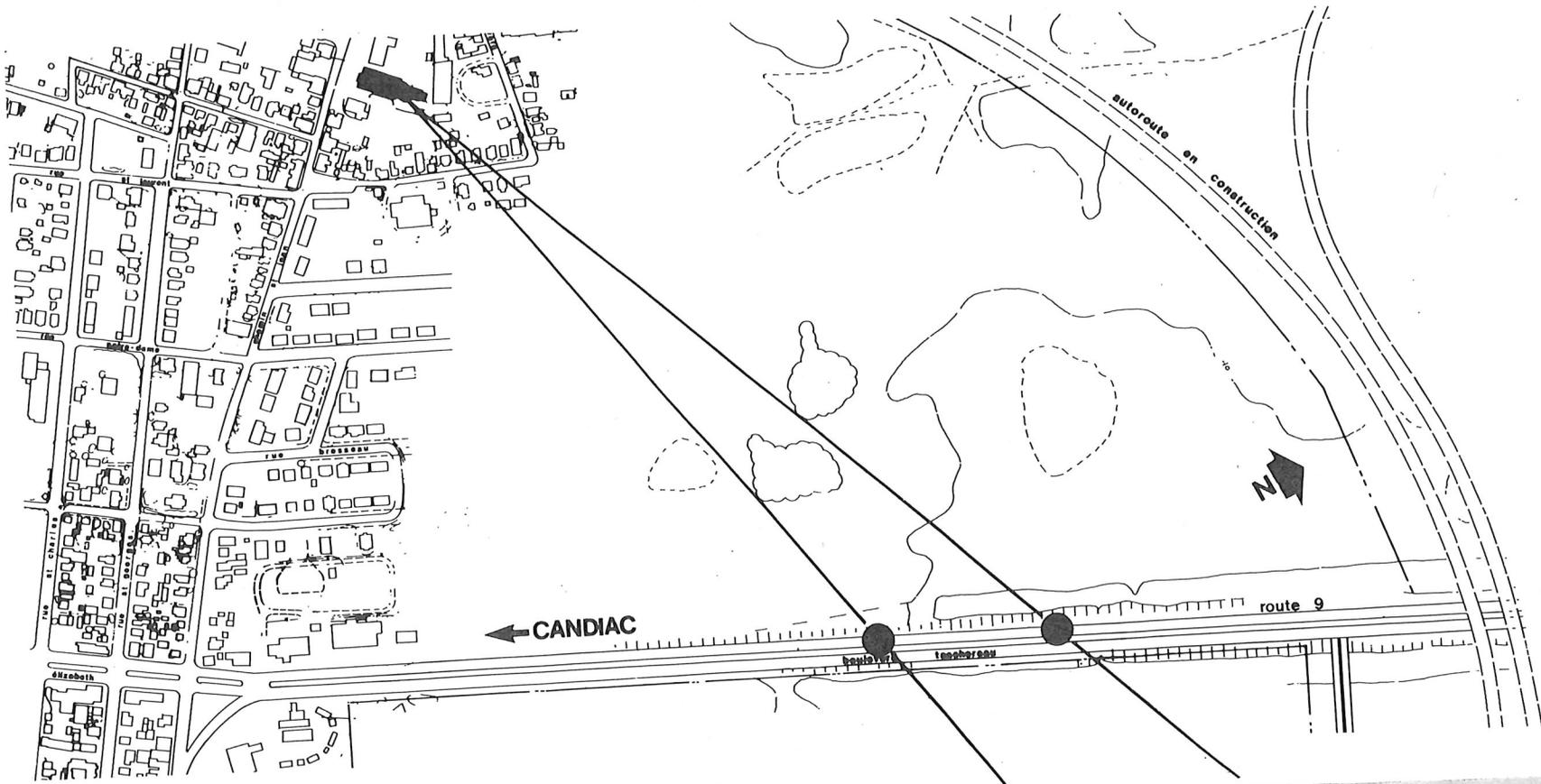
PERCEE 1 : Depuis l'intersection du boulevard Taschereau (route 9) et du Boul. des Prairies, on distingue la forme du clocher au-dessus des arbres. En s'approchant de la nouvelle route 104, la vue sur le clocher est temporairement obstruée par un groupe d'arbres. Ensuite, le corps de l'église apparaît entre deux zones de végétation. Passé le deuxième flot d'arbres, le volume entier du village est perceptible, dominé par la flèche de l'église.

PERCEE 2 : Le caractère de ce point de vue est, qu'à un moment donné, la silhouette du village paraît être près du bord du fleuve, alors que la route l'en sépare. Le clocher de l'église est toujours visible mais la silhouette du village disparaît derrière la haute terrasse de l'autoroute 104; elle réapparaît dès que l'obstacle est dépassé. Malheureusement, près de la route 3, les entrepôts modernes d'une cour à bois nuisent à cette perception.

PERCEE 3 : Dans ce cas, la silhouette du village n'est pas visible à l'horizon; seul le clocher domine les toitures modernes. En s'approchant, l'église surgit droit devant l'automobiliste. Un peu plus près, la route la longeant, on continue de l'entrevoir au-dessus des maisons. Un instant, le regard la saisit entre trois ormes majestueux.



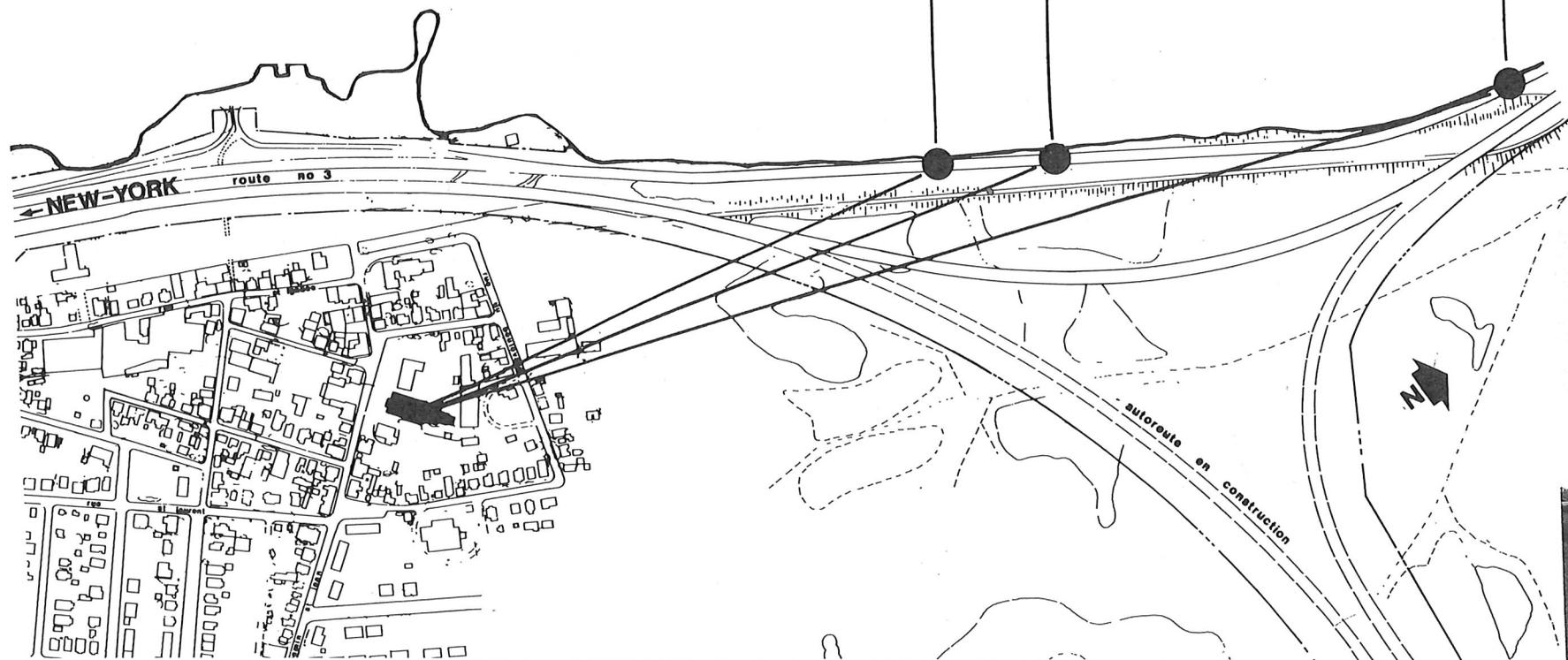
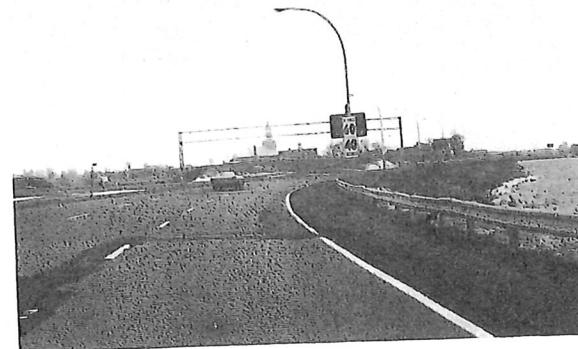
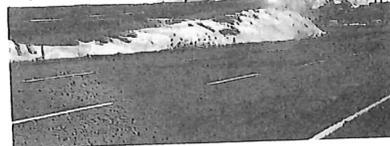
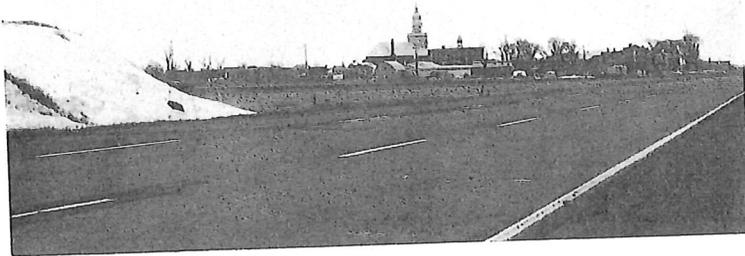
Le clocher est toujours visible, mais l'importance de l'église et la silhouette du village seraient perdues.



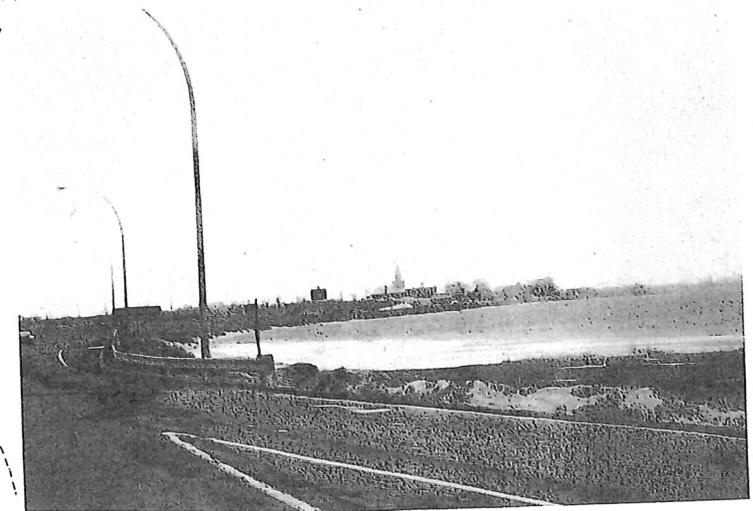
Premier aperçu du clocher à partir de la route 9 et de l'intersection du Boulevard des Prairies, à Brossard.



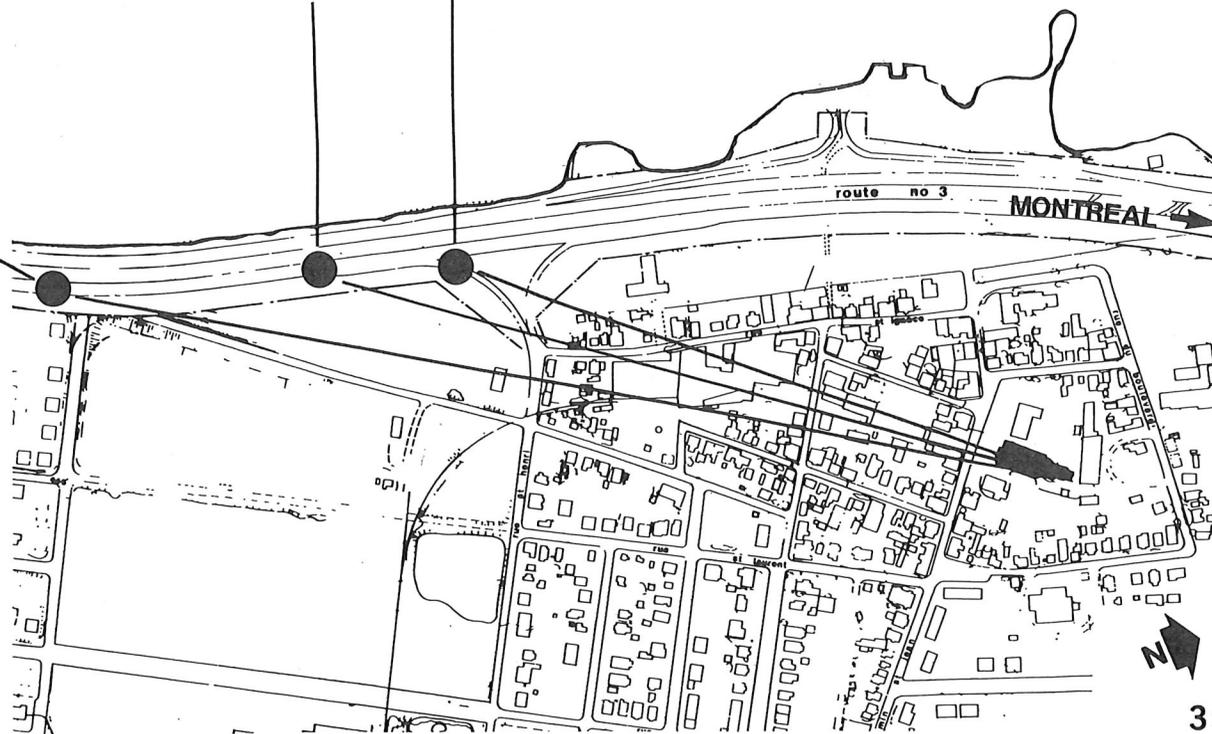
2



Première vue du village au bord du fleuve.



3



Le clocher de l'église apparaît
au-dessus des toits.

3.3 Occupation du sol

Les 285 acres de superficie de la zone étudiée se répartissent comme suit :

	Zone d'étude		
	acres	total acres	% total
Habitations		55.8	19.5
- unifamiliales	33.2		11.6
- duplex	12.6		4.4
- multifamiliales	10.0		3.5
Commerces		16.1	5.6
Commerces-Habitations		3.5	1.2
*Services		6.7	2.4
Institutions publiques		23.9	8.4
Industries		5.2	1.8
Parcs		2.8	0.1
Espaces vacants		30.8	10.8
Terrains vagues, Propriété de GOREDICO		138.0	48.4
Rues		30.5	20.6
		<hr/>	<hr/>
Total :		285.0	100.0

La zone commerciale se concentre sur le boulevard Sainte-Elizabeth. Il est à remarquer la quasi-inexistence des commerces dits "spécialisés".

L'Hôtel de Ville, le Bureau de Poste central, le Poste de police se situent aussi sur le boulevard Sainte-Elizabeth.

Les espaces consacrés au stationnement automobile sont saturés.

On doit noter les nombreux acres vacants, même sans tenir compte de ceux appartenant à GOREDICO.

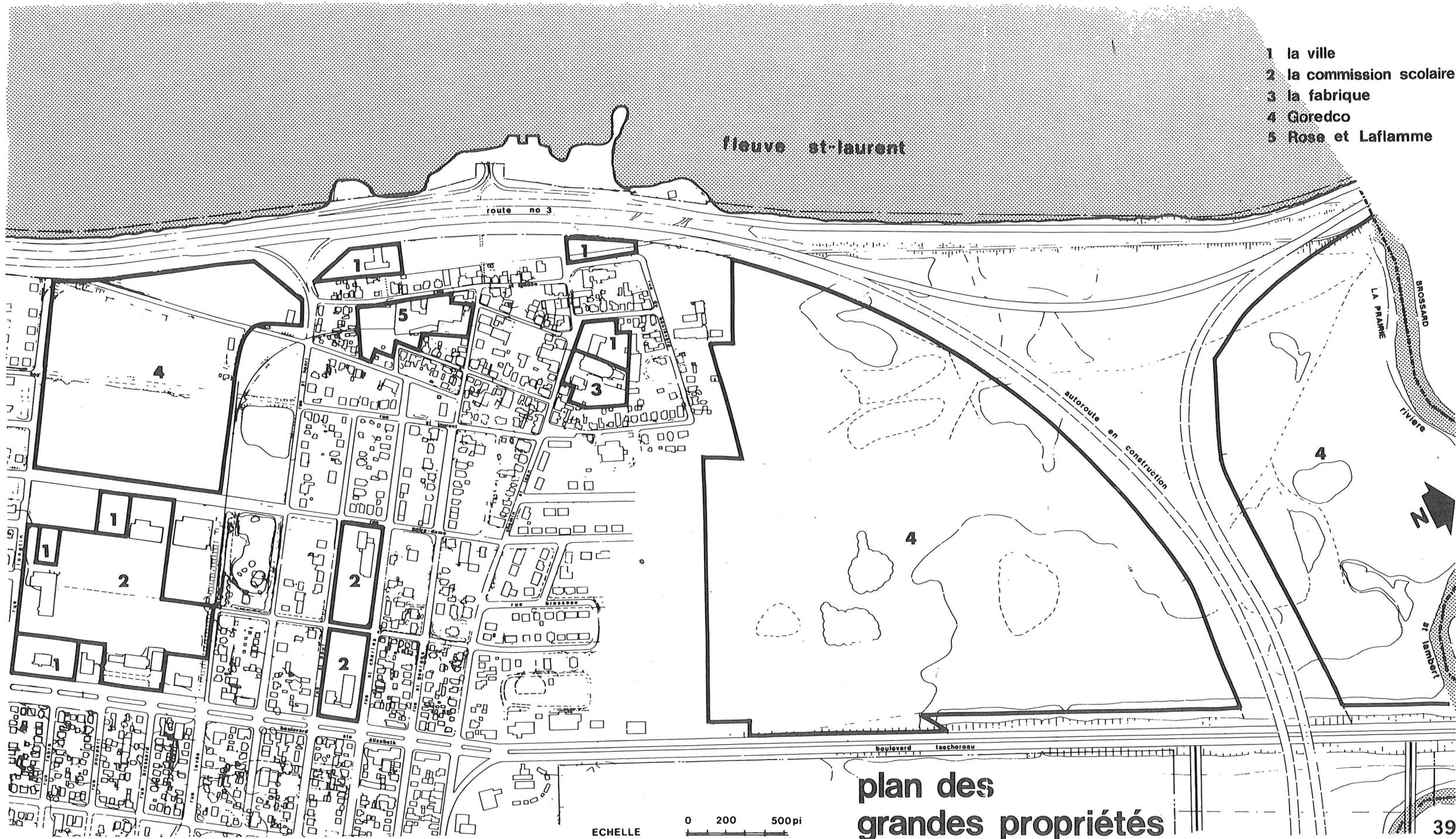
Pourtant, sur 168.8 acres vacants, seulement 2.8 sont aménagés en parc.

*N.B. On entend par services, les services de loisir, de sécurité, la poste et les banques. Les institutions publiques comprennent l'Hôtel de Ville, les maisons d'enseignement et les institutions religieuses.

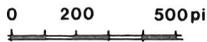
3.4 Grandes propriétés foncières

1. La ville est propriétaire de 5.6 acres, soit l'Hôtel de Ville, une piscine, un parc et le bord de l'eau. Elle a fait l'acquisition de l'ancien couvent sur la rue Saint-Jean pour établir une "maison à tout le monde" qui peut devenir un centre d'activités socio-culturelles très vivant. L'usine de filtration et la station de pompage se partagent les acres restants.
2. La Commission scolaire avec ses quatre écoles, plus l'Académie Saint-Joseph vacante, occupe une superficie de 17.1 acres.
3. Les 1.8 acres de la Fabrique de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Nativité avec l'église et le presbytère occupent une place de choix due à l'évolution historique de La Prairie.
4. Près de la moitié du territoire, soit 48.4%, ou 138 acres, est la propriété de Gulf Oil Real Estate Development Company, qui a l'intention d'aménager ce territoire durant les années à venir (cf. p.35)
5. Une usine de pâtes alimentaires - Rose & Laflamme - ayant un impact sociologique et économique d'importance, occupe 3.4 acres. Sa situation provoque de nombreux problèmes d'accès.

- 1 la ville
- 2 la commission scolaire
- 3 la fabrique
- 4 Goredco
- 5 Rose et Laflamme



ECHELLE



plan des grandes propriétés

3.5 Qualité des bâtiments

Tous les bâtiments ont été classés selon leur état physique. Ils sont regroupés en quatre (4) catégories :

1. Bon Bâtiments en parfaite condition, ne nécessitant que des travaux mineurs et d'entretien.
2. Acceptable Bâtiments ayant une bonne structure mais nécessitant des réparations de parements, d'ouvertures, etc...
3. Médiocre Bâtiments ayant une structure faible, des fondations, des parements inadéquats, entretien très pauvre et nécessitant des restaurations majeures.
4. Mauvais Bâtiments ayant une structure, des parements, des ouvertures et une toiture en très mauvais état; souvent la restauration s'avère non-économique; danger et insécurité.

Etant donné le grand nombre de hangars, les bâtiments sont divisés en bâtiments habitables et dépendances. Chaque bâtiment a été numéroté et un tableau fut compilé donnant le numéro civique, le cadastre, le nombre d'étages, l'occupation du sol au rez-de-chaussée et à l'étage et l'état physique du bâtiment

	nb.	%	Bâtiments d'intérêt nb.
Bâtiments Habitables			
1	181	44.6	30
2	96	23.7	37
3	111	27.5	9
4	17	4.2	0
Total :	405		76
Dépendances			
1	47	22.3	3
2	94	44.5	17
3	55	26.0	8
4	15	7.2	4
Total :	211		32

Plusieurs bâtiments habitables sont de construction relativement récente, la plupart étant des unifamiliales isolées, situées au sud de la rue Notre-Dame. Le pourcentage élevé de bâtiments passables laisse entrevoir un grand nombre de travaux de rénovation.

Escalier en fer forgé. Bâtiment no 55 (plan p. 51), Chemin St-Jean

photo Marcel Gilbert



le vieux la prairie

4.1 Occupation du sol

Le VIEUX LA PRAIRIE possède tous les commerces nécessaires pour desservir sa population. On y trouve :

- une boulangerie
- deux épiceries
- un magasin général
- une quincaillerie
- un hôtel, un restaurant, une taverne
- deux boutiques d'artisanat
- une banque
- un bureau de notaire
- un salon funéraire
- un salon de coiffure
- deux petites lingerie

Beaucoup de maisons sont divisées en duplex, avec des entrées privées donnant directement sur le trottoir.

La plupart des logements sont occupés et plusieurs sont surpeuplés. Les quelques maisons vacantes ne sont pas convenables à l'habitation.

Il existe encore plusieurs anciennes granges et remises dans le village même.

Il n'y a plus d'écoles dans le quartier depuis la fermeture de l'académie St-Joseph, située au coin de la rue St-Ignace et du Chemin St-Jean. La bâtisse est vacante.

LA MAISON A TOUT LE MONDE, bâtisse de quatre étages en brique rouge construite en 1900, a déjà servi comme couvent. Aujourd'hui, elle est la propriété de la Ville, qui la maintient comme centre communautaire. Elle est beaucoup fréquentée par les gens de la municipalité pour fins sociales, jeux de cartes, réunions, ateliers. On peut aussi y louer une salle pour des réceptions.

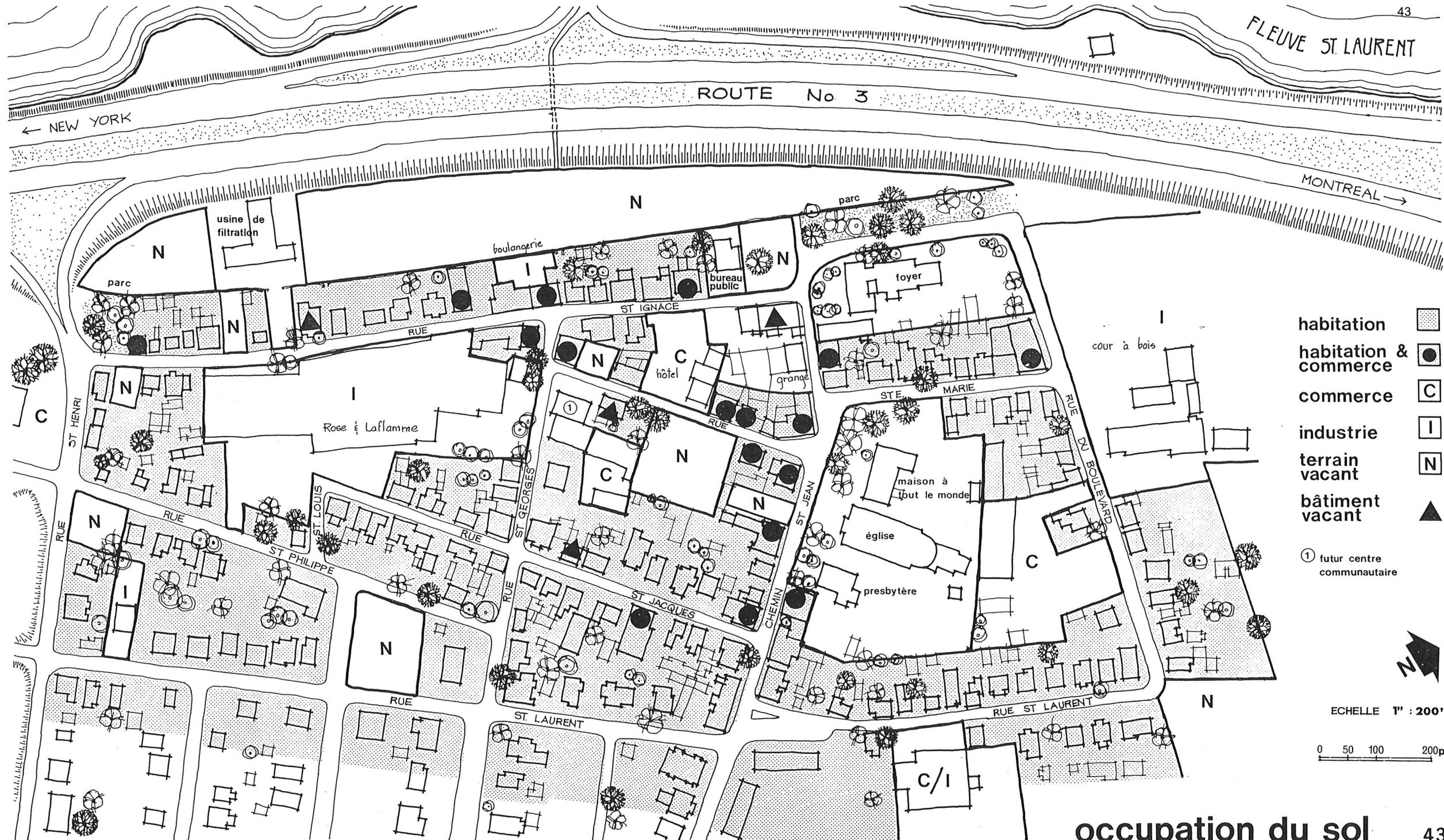
La boulangerie est une industrie essentielle à l'autonomie du village. D'autres industries et commerces, cependant, sont des corps étrangers; leur présence n'augmente pas la qualité de la vie, mais au contraire, la diminue par des cours mal entretenues, et des entrepôts.

La plus grande industrie est la Compagnie Rose & Laflamme, située entre les rues St-Ignace, St-Philippe et St-Georges. Son stationnement est le terrain vague donnant sur la rue St-Philippe.

Une cour à bois située au nord de la rue du Boulevard entrepose ses matériaux en plein air, sur une vaste étendue de terrain qui borde la route 3.

L'industrie de portes et châssis sur la rue St-Laurent, près de St-Henri, se trouve dans un milieu résidentiel.

Les nombreux terrains vacants sont le résultat de démolitions successives; ils détruisent la continuité des rues. Les petits espaces verts qui se trouvent aux deux extrémités de la rue St-Ignace ne peuvent servir comme aires de détente à cause de la proximité de l'autoroute.



FLEUVE ST LAURENT

ROUTE No 3

← NEW YORK

MONTREAL →

- habitation
- habitation & commerce
- commerce
- industrie
- terrain vacant
- bâtiment vacant

① futur centre communautaire



ECHELLE 1" : 200'

0 50 100 200pi

occupation du sol

4.2 Etat des bâtiments

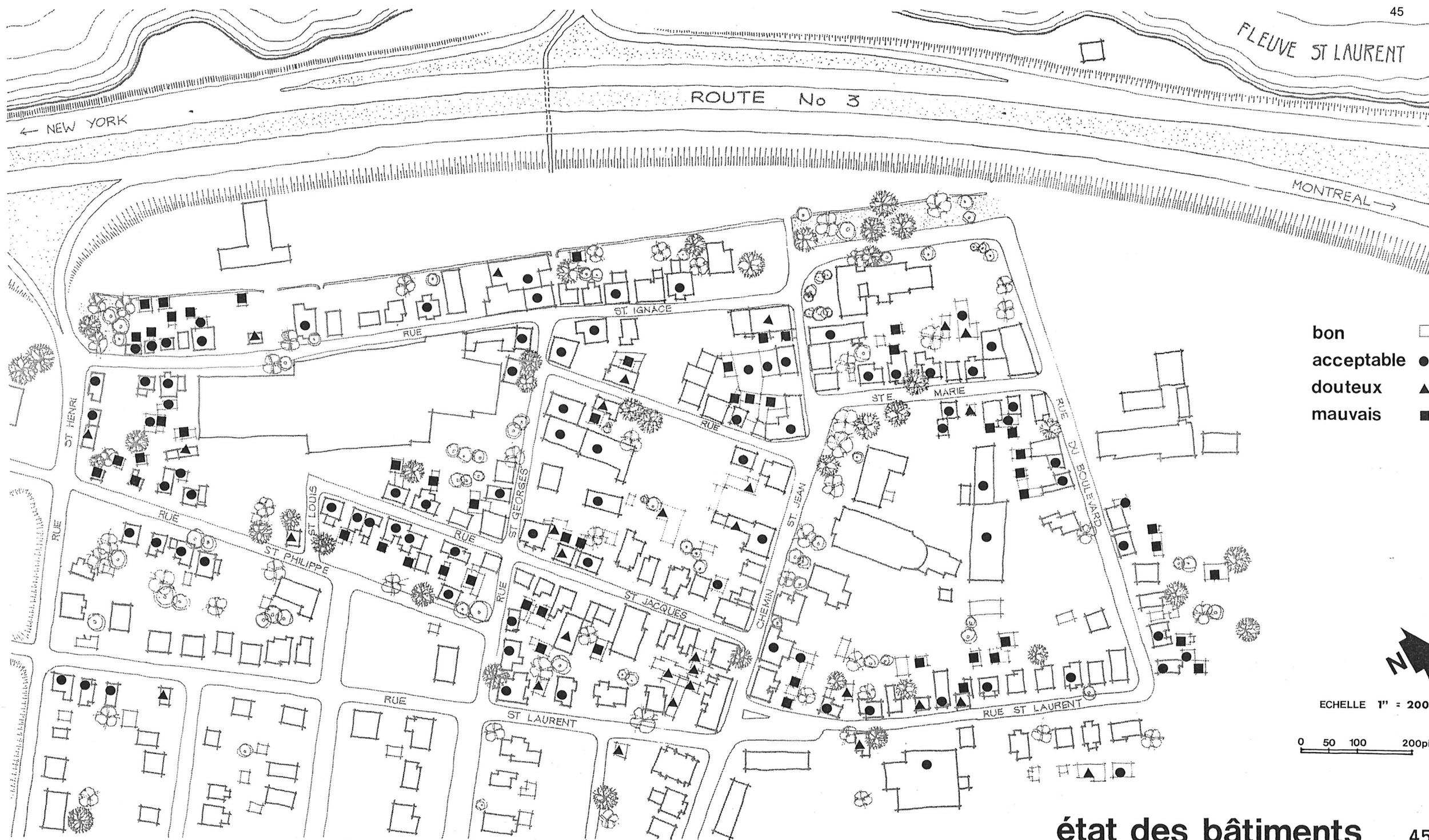
Sur ce plan, nous montrons le résultat des recherches décrites à la page 36 et en quoi ils s'appliquent au secteur historique.

Sur le total de 170 bâtiments (les dépendances non comprises), nous avons choisi 64 bâtiments d'intérêt, classés comme suit, selon leur état :

Bon	:	26
Acceptable	:	29
Douteux	:	9
Mauvais	:	<u>0</u>
Total	:	64

Il faut noter que parmi les maisons, nous n'en avons jugé que deux en mauvais état, mais celles-ci ne sont pas parmi les bâtiments d'intérêt. Beaucoup de dépendances sont aussi en très mauvais état, et devraient être démolies.

Parmi les 9 bâtiments "douteux", se trouve l'ancienne Académie, qui est présentement vacante. Des travaux de restauration sont envisagés par les propriétaires de trois autres maisons. Dans le cas de deux maisons où des travaux de restauration sont présentement en cours, nous les avons comptées parmi les "acceptables".



FLEUVE ST LAURENT

ROUTE No 3

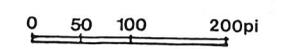
← NEW YORK

MONTREAL →

- bon □
- acceptable ●
- douteux ▲
- mauvais ■



ECHELLE 1" = 200'



état des bâtiments

long du Chemin St-Jean, à l'extérieur du vieux secteur, sont du même style : forme carrée, deux étages.

Plusieurs ont des détails intéressants dans l'ornementation de la corniche, des ouvertures de portes ou fenêtres, des appareillages de pierre en coin. En général, ces maisons ne sont pas incluses dans la liste des bâtiments d'intérêt car elles sont d'une construction plutôt récente et se ressemblent beaucoup. Néanmoins, elles augmentent la valeur de l'ensemble architectural.

Les maisons en bois sont les plus nombreuses, et aussi, les plus originales. Souvent, leur structure formelle rappelle celle des maisons de pierre. Les murs sont, pour la plupart, en pièce sur pièce, pièces équarries à la hache, revêtus d'un lambris en planches de bois. Les cheminées sont parfois décorées de moulage de chaperons de fonte.

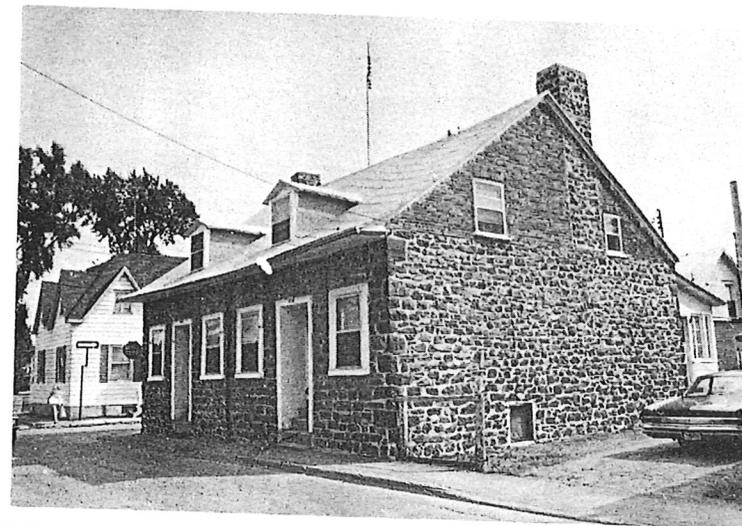


Maison en brique de la rue Ste-Marie

Soixante-quatre (64) bâtiments ont été retenus pour leur valeur architecturale ou historique : une liste donnant l'année de construction et les caractéristiques principales se trouve à la p. 52

A NOTER.

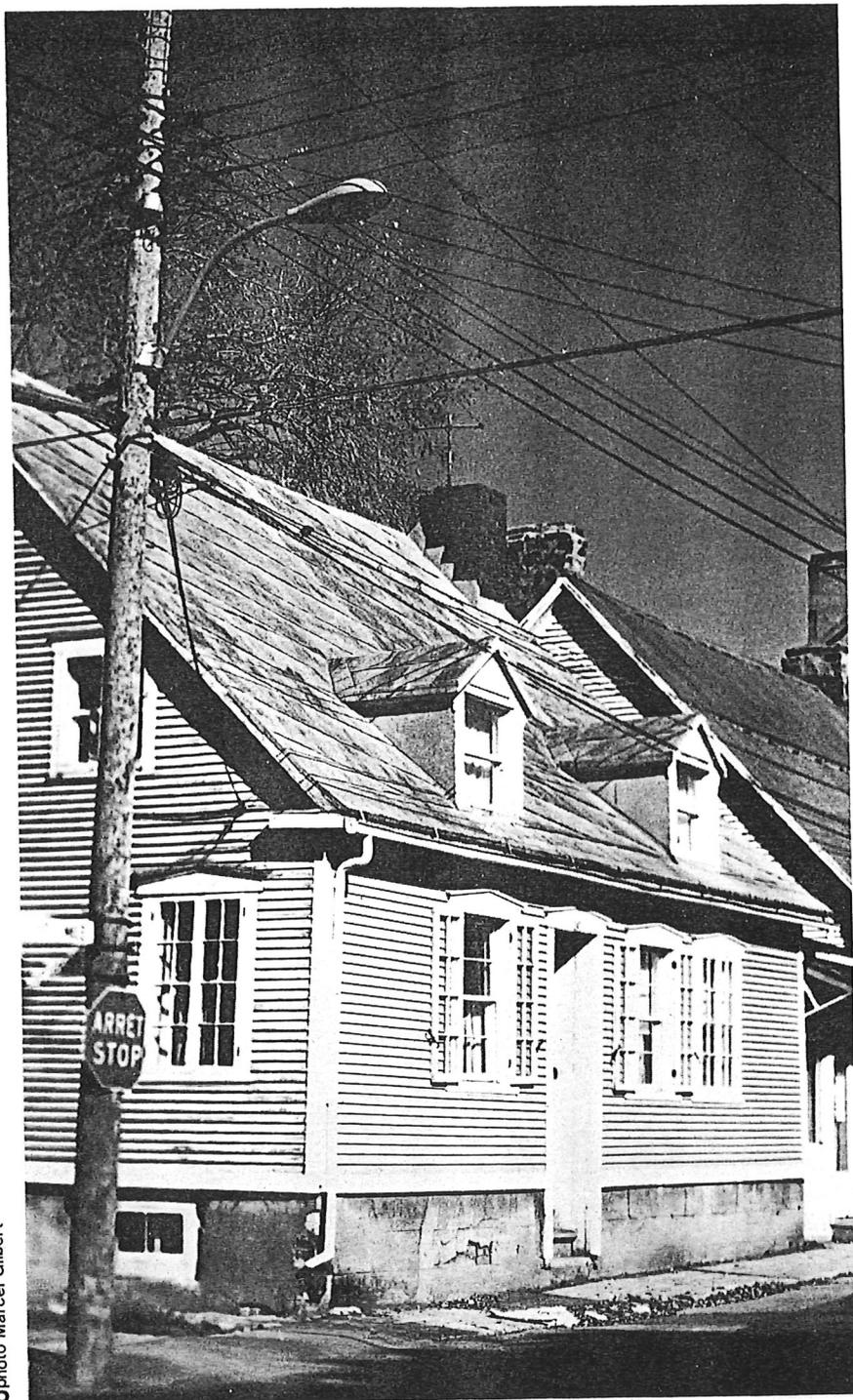
Les numéros des photos et ceux de la liste de la p. 52 correspondent à ceux du plan-index de la p.51



27



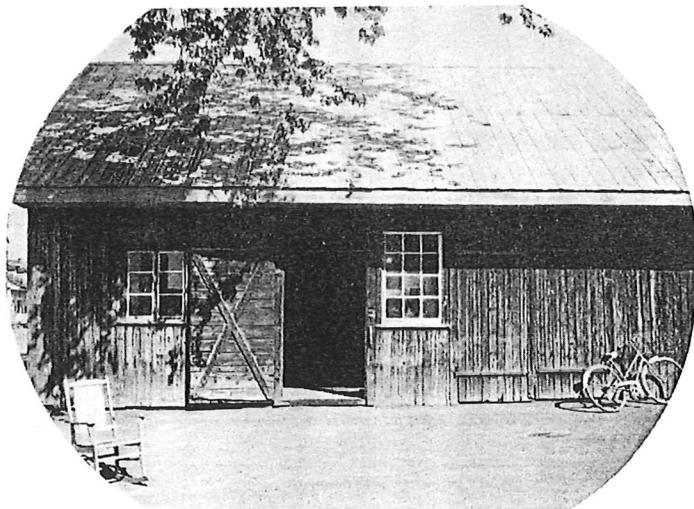
25



48 photo Marcel Gilbert

8

↓ Ancienne forge



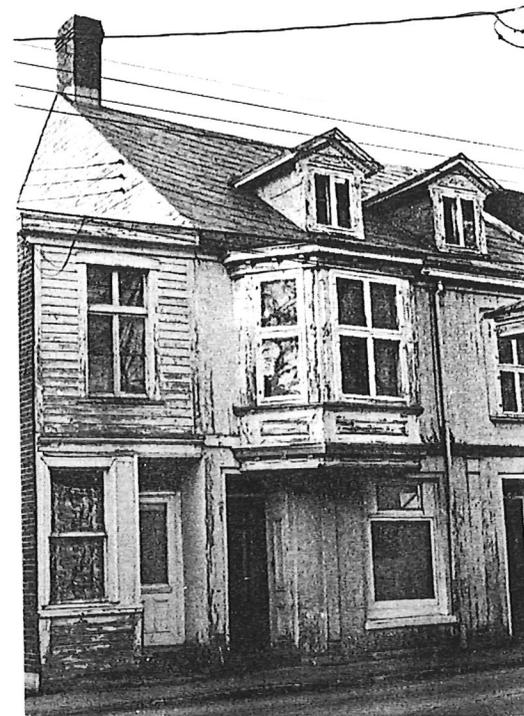
63



32 (1880) ↑
En bardeaux
de cèdre.

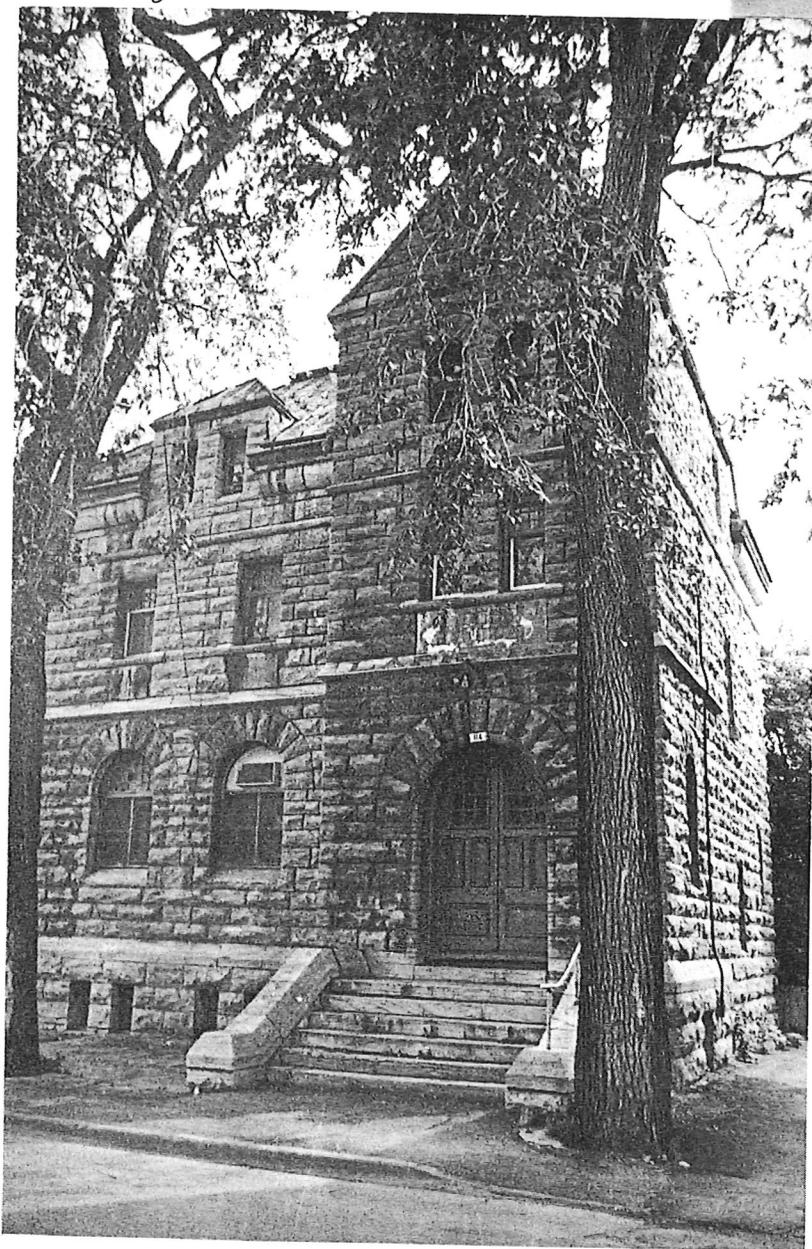


24 Le niveau des rues a été monté de deux
pieds, ce qui donne un air triste à cette
petite maison de 1768. ↑

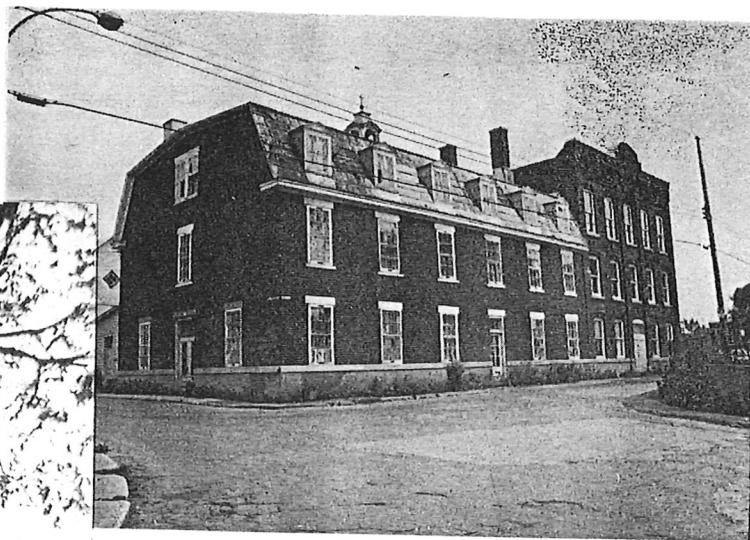


19

Monument de 1882, en pierre grise; ancien bureau de poste. Appartient maintenant à la compagnie Rose et Laflamme. ↓



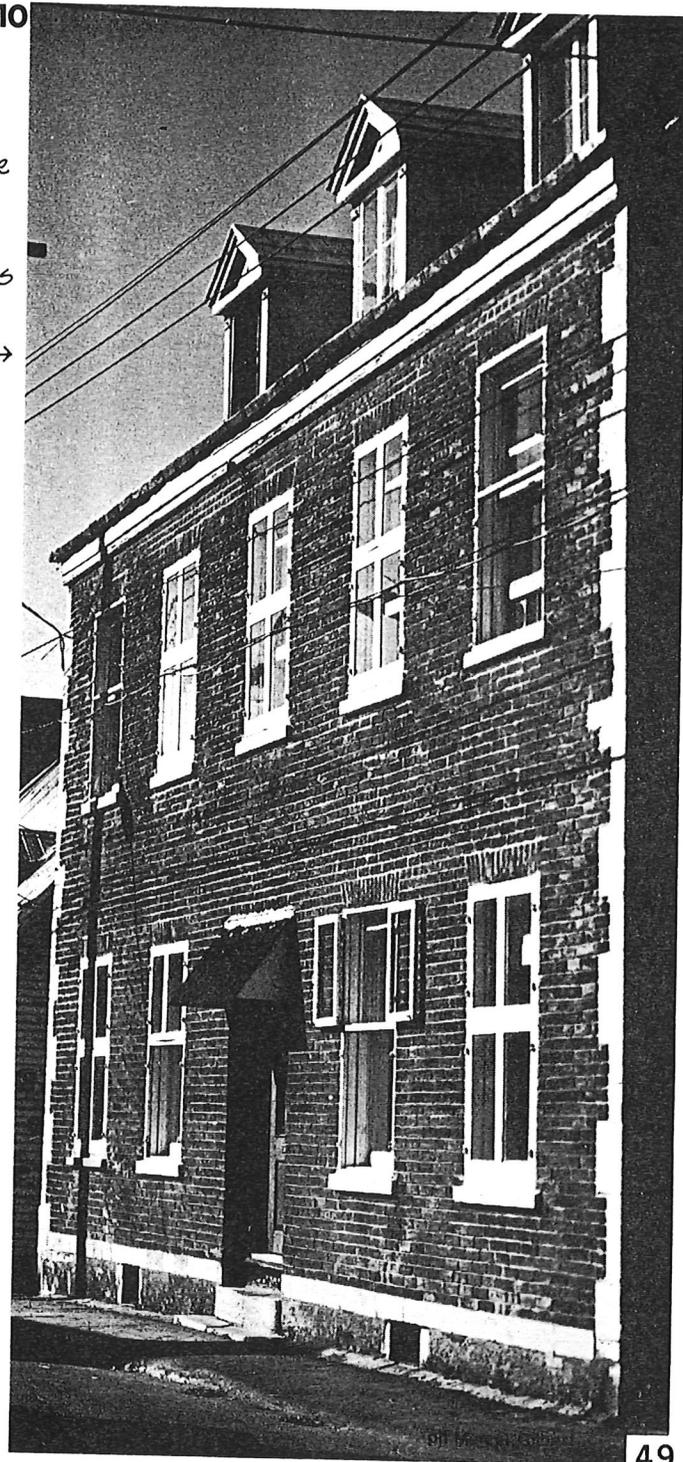
22



13

La facade de cette maison est en brique rouge, les autres murs sont en pierre. (1868)→

10



49

Bâtiment en brique rouge, ↑
(1890 - 1911).
Ancienne Académie St. Joseph,
présentement vacante.



31



47 48



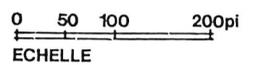
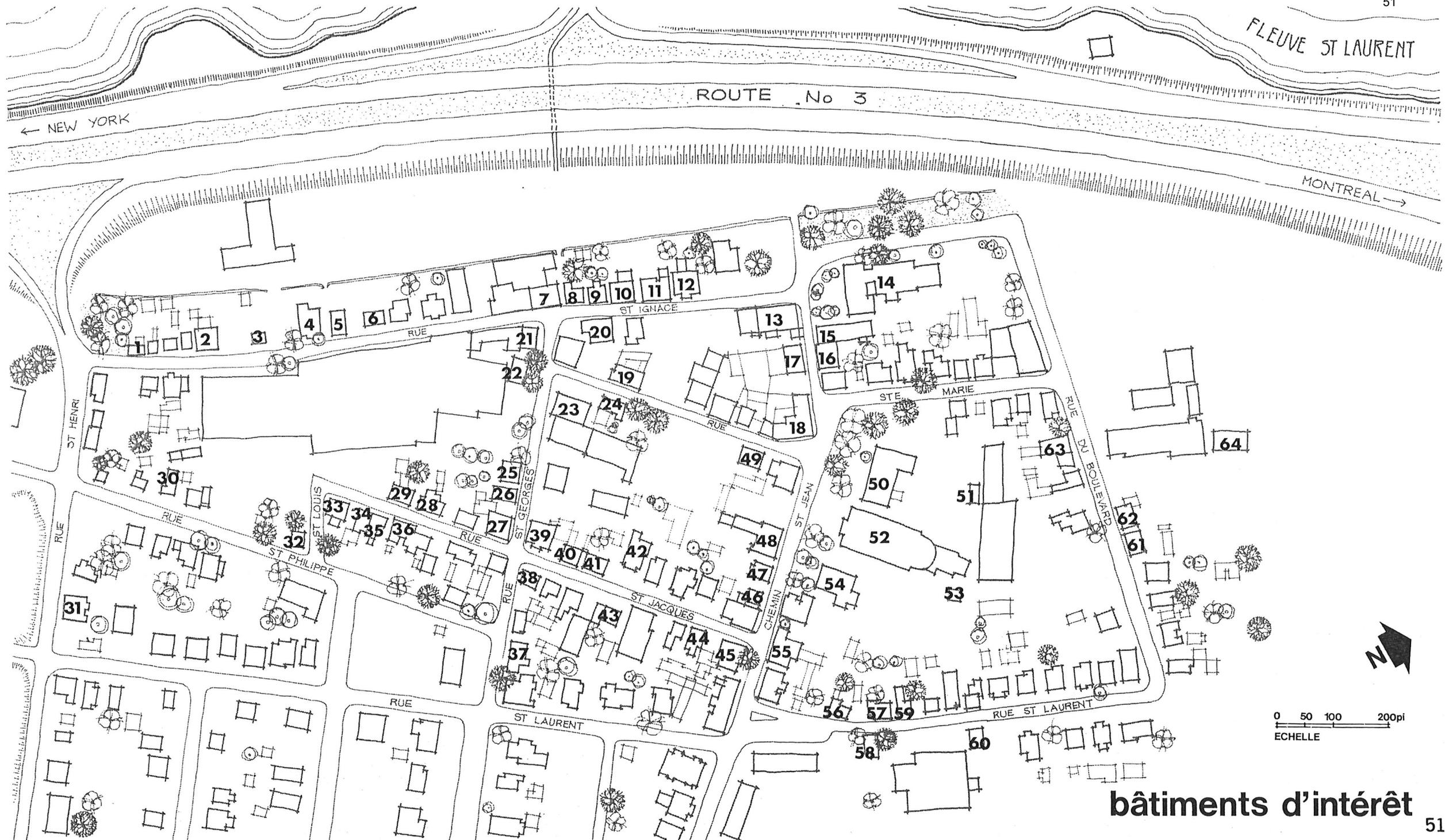
23

Ancienne place du marché : le poste de pompiers construit vers 1846. Il est en restauration par la Société Historique pour en faire un futur centre communautaire.

Ce bâtiment de 1910 est situé en face du poste de pompiers. C'est ici que se trouve aujourd'hui la Taverne Ti-Zoune. Le haut de la tour a disparu, les murs sont revêtus de stucco et d'imitation de pierre.

①





bâtiments d'intérêt

no de référence	année de construction	caractéristiques
* 1	1768	maison en bois, une des plus vieilles de La Prairie
2	1868	maison en bois peint, larmiers intéressants.
3	1900	maison en brique, bordures intéressantes.
4	1925	ancien hôtel de ville, en brique
5	1868	fondations apparentes en vieille pierre, toit à pignon, camoufle probablement des murs en pierre ou en pièce sur pièce.
6	1868	maison en brique avec deux cheminées.
* 7	1818	boulangerie en brique, toit à pignon.
* 8	1768	maison en bois, toit à pignon avec larmiers, symétrie de fenêtres intéressante.
9	1843	maison en bois, toit à pignon avec larmiers
* 10	1868	maison en pierre, façade en brique, toit à pignon, cheminée intéressante.
* 11	1805	maison en pierre intéressante, deuxième étage a été rajouté.
* 12	1865	édifice en pierre de taille à tourelle centrale
* 13	1890-1911	académie St-Joseph, valeur culturelle
14	1900	maison d'importance culturelle
15	1880	entrepôt en bois, appartenant aux Soeurs, style "boomtown".
16	1768	maison en pierre qui a subi des modifications.
17		grange en bois, toit à pignon.
* 18	1868	maison en pierre, musée et restaurant.
* 19	1868	maison en bois, lucarnes, fenêtre en saillie, très intéressante.
20	1868	maison en brique, toit à pignon.
* 21	1870	maison en pierre de bossage, toit à mansarde, murs de crépi.
* 22	1882	maison en pierre de bossage, ancien bureau de poste
23	1900	caserne de pompiers, désaffectée, en brique, ancienne place du marché.
* 24	1768	maison en bois, toit à quatre (4) versants.
25	1838	maison en brique, toit à pignon, symétrie des ouvertures et lucarnes.

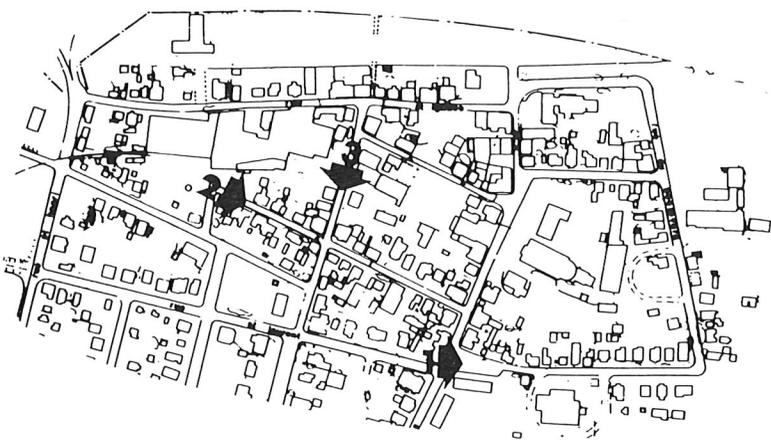
* Bâtiments ayant un impact culturel, ou une valeur historique plus importante.

26	1838	maison en bois recouverte de papier gris, toit à pignon et lucarnes.
27	1838	maison en pierre, toit à pignon, lucarnes et symétrie des ouvertures.
28	1873	maison recouverte de papier gris, camoufle un dessous intéressant.
* 29	1873	maison en bois, symétrie des ouvertures, ornements en bois sculpté.
30	1776	toit à pignon et lucarnes, recouvrement de bardeau d'aluminium, camoufle quelque chose d'intéressant.
* 31	inconnue	maison en pierre, caractéristiques de la maison canadienne.
* 32	1880	murs en bardeaux de cèdre, mansardes.
* 33	1875	planche en déclin, revêtue de crépi, mansardes.
34	1900	style "boomtown", planche en déclin.
35	1870	planche en déclin, toit intéressant.
36	1800-1880	pièce sur pièce, planche verticale, toit à pignon.
* 37	1868	maison en bois, toit à pignon, galerie intéressante.
38	1868	maison en bois, mansardes.
39	1868	maison en brique, mansardes.
* 40	1768	maison en bois, toit à pignon, lucarnes.
* 41	1868	maison en brique, toit à pignon, lucarnes intéressantes.
42	1893	maison en brique, travail de frise en bordure du toit (intéressant).
* 43	1878	maison en bois, lucarnes et deux cheminées.
* 44	1848	maison en bois, galerie intéressante.
45	1818	maison en bois recouverte de papier-brique, détails intéressants.
46	1880-1900	style "boomtown", planche en déclin.
* 47	1868	maison de pierre intéressante.
* 48	1768	maison en pierre, mur de pierre dans la cour qui serait le bastion d'un fort en pierre.
49	1848	maison en brique, toit à mansarde, détail d'escalier intéressant.
* 50	1900	maison à tout le monde, brique, impact culturel.

51	1850	petite grange en bois, mansardes.
* 52		église de pierre de 1840, façade refaite en 1856, cloche datée de 1705.
* 53	1834	charnier en pierre, toit à pignon.
54	1910-1920	presbytère
55	1900	maison en brique, galerie en bois, escalier en métal, intéressante.
56	1910	maison en bois, toit à pignon.
57	1880	maison en bois, toit à pignon.
58	1870	maison en brique, toit à pignon avec larmiers.
59	1880	maison en planche d'aluminium, camoufle un fini plus ancien, toit à pignon.
60	1870	maison en bois entourée d'une galerie.
* 61	1860	planche en déclin, toit à pignon, lucarnes.
* 62	1860	maison en bois, planche verticale, larmiers et lucarnes.
* 63		hangar en bois, excellent état, ancienne forge.
64	1880	grange en bois, mansardes.

4.4 Qualité urbaine

L'étroitesse relative des rues, la taille des bâtiments, la pente des toits conservent à La Prairie une image urbaine plus plastique que scénographique, par le côtoiement de bâtiments, sans la contrainte d'un alignement plan, mais simplement ordonné. La sensation de l'espace est déployée par le tracé des rues offrant sans cesse une nouvelle percée visuelle. Les rues ont, en effet, conservé le caractère esthétique et social permettant une grande variété d'expériences psychologiques stimulant le promeneur percevant cet espace urbain.



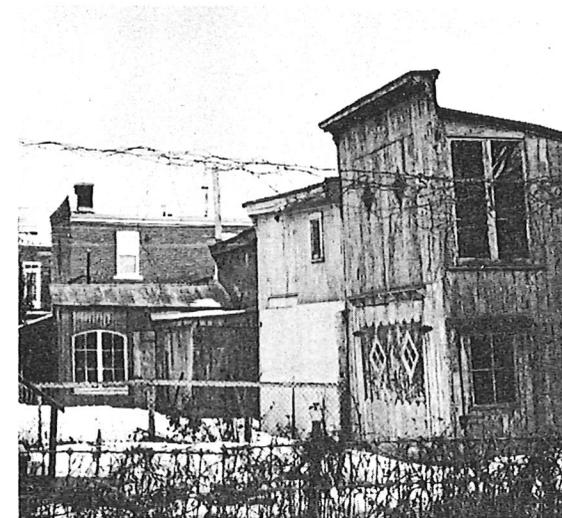
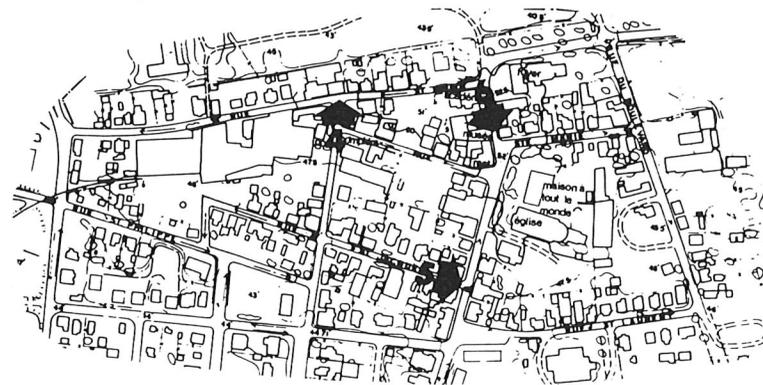
La continuité des maisons sur la rue St-Jacques a un rythme agréable. Le paysage se dégage à l'intersection de la rue St-Georges (photo 3), et se ferme en arrivant au Chemin St-Jean (photo 4).

Le promeneur est dirigé le long des corridors visuels vers le prochain espace ouvert. Il n'y a pas d'obstacles à l'horizon. (photos 1 & 3).





4



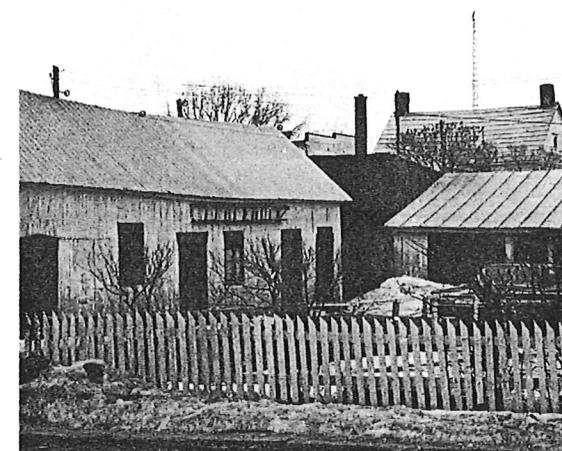
5

En tournant le coin de la rue Ste-Marie vers la rue St-Georges on se retrouve entre deux grands bâtiments, attiré vers la petite maison d'en face, qui est la boulangerie. (photo 5).



6

La place du marché et d'autres aires devenues vacantes pourraient facilement reprendre vie. L'image urbaine n'est pas seulement esthétique, spatiale, mais pleine de l'activité humaine.



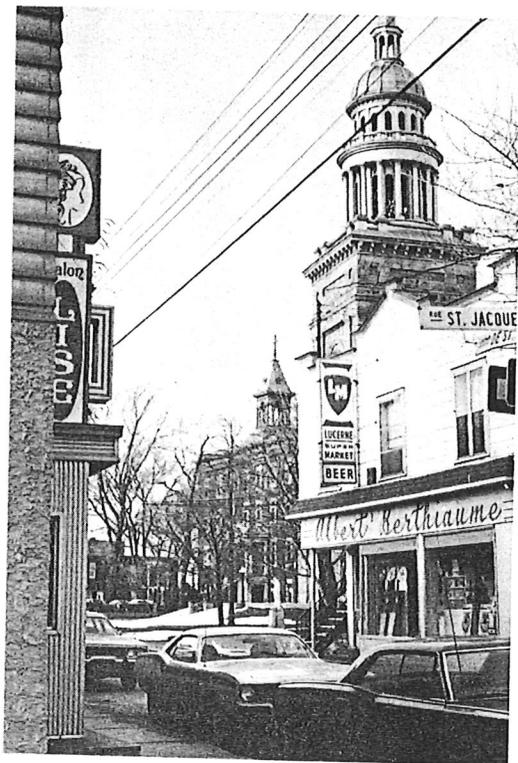
Les remises et les hangars des arrière-cours sont riches en détails architecturaux, et en volumes intéressants.



VUE VERS LE SUD DE LA RUE ST-IGNACE,
d'un point à mi-chemin entre la rue
St-Georges et le Chemin St-Jean.

Par son étroitesse et la continuité des
petites maisons, cette rue conserve
l'échelle d'une rue de village d'autre-
fois. Elle est, d'ailleurs, la plus
ancienne rue du village.

On se retrouve à une autre époque, sauf
pour la présence des poteaux et fils
électriques, des enseignes modernes, et
des voitures stationnées en pleine rue.

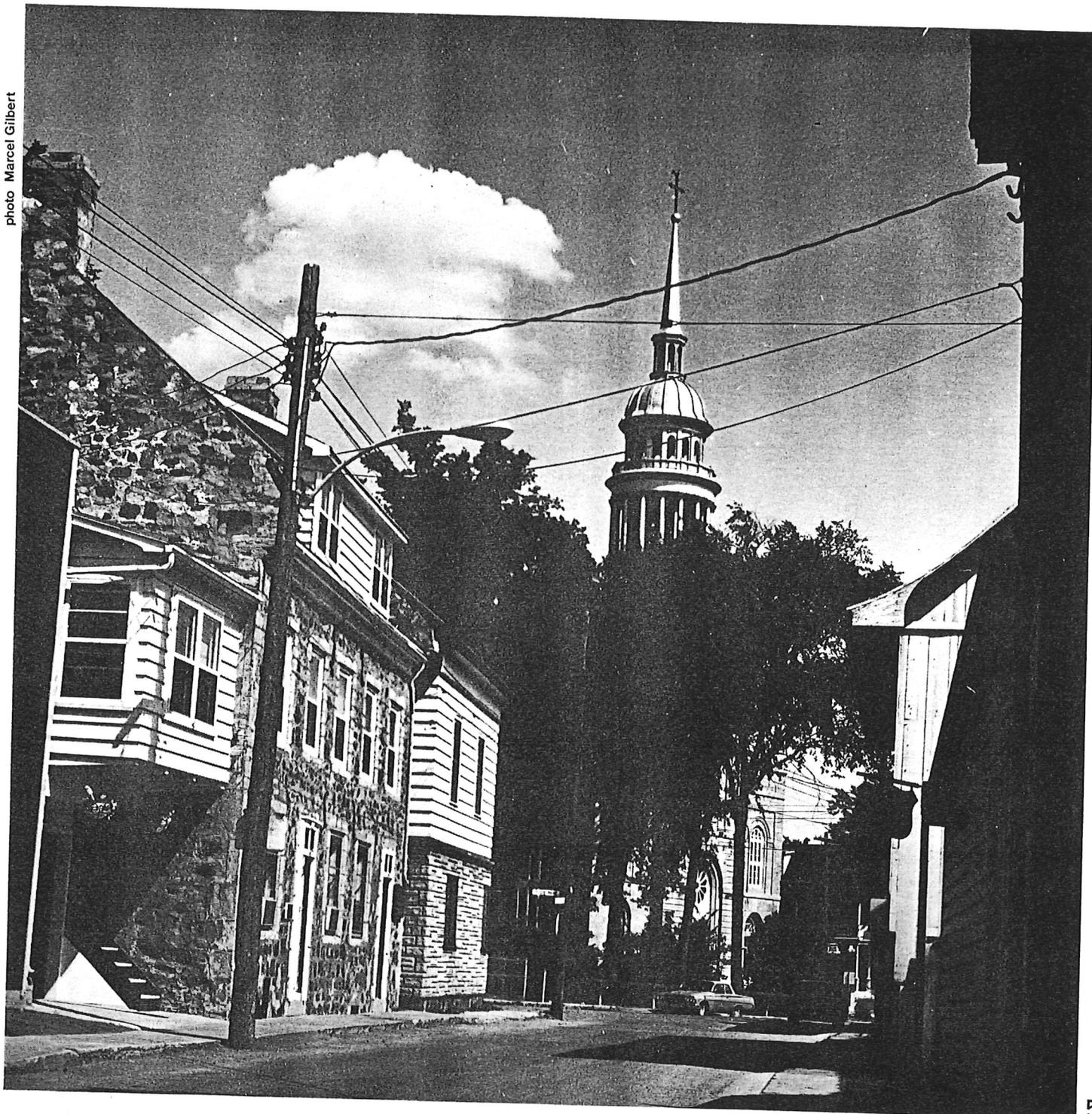


En arrivant au Chemin St-Jean par la rue St-Jacques, l'espace se dégage vers la place de l'église et la Maison à tout le monde.

De tous les points du village, le clocher crée un foyer visuel, un pôle d'attraction pour le spectateur. L'église règne sur le village, autant par sa présence massive, que par sa force symbolique.

Vue en s'approchant de la place de l'église par le Chemin St-Jean, à partir de la rue St-Ignace.

photo Marcel Gilbert





LA RUE STE-MARIE, VUE DE LA PLACE
DEVANT LA MAISON A TOUT LE MONDE.

Les trois bâtiments marqués "x" ont
été détruits. A leur place, il y a un
terrain vacant qui sert de stationnement.

Au premier plan, la maison de gauche
est revêtue de crépi, mais une lingerie
existe toujours au rez-de-chaussee.
A gauche, le salon de barbier n'a
pas survécu. Il y a un autre magasin
de vêtements.

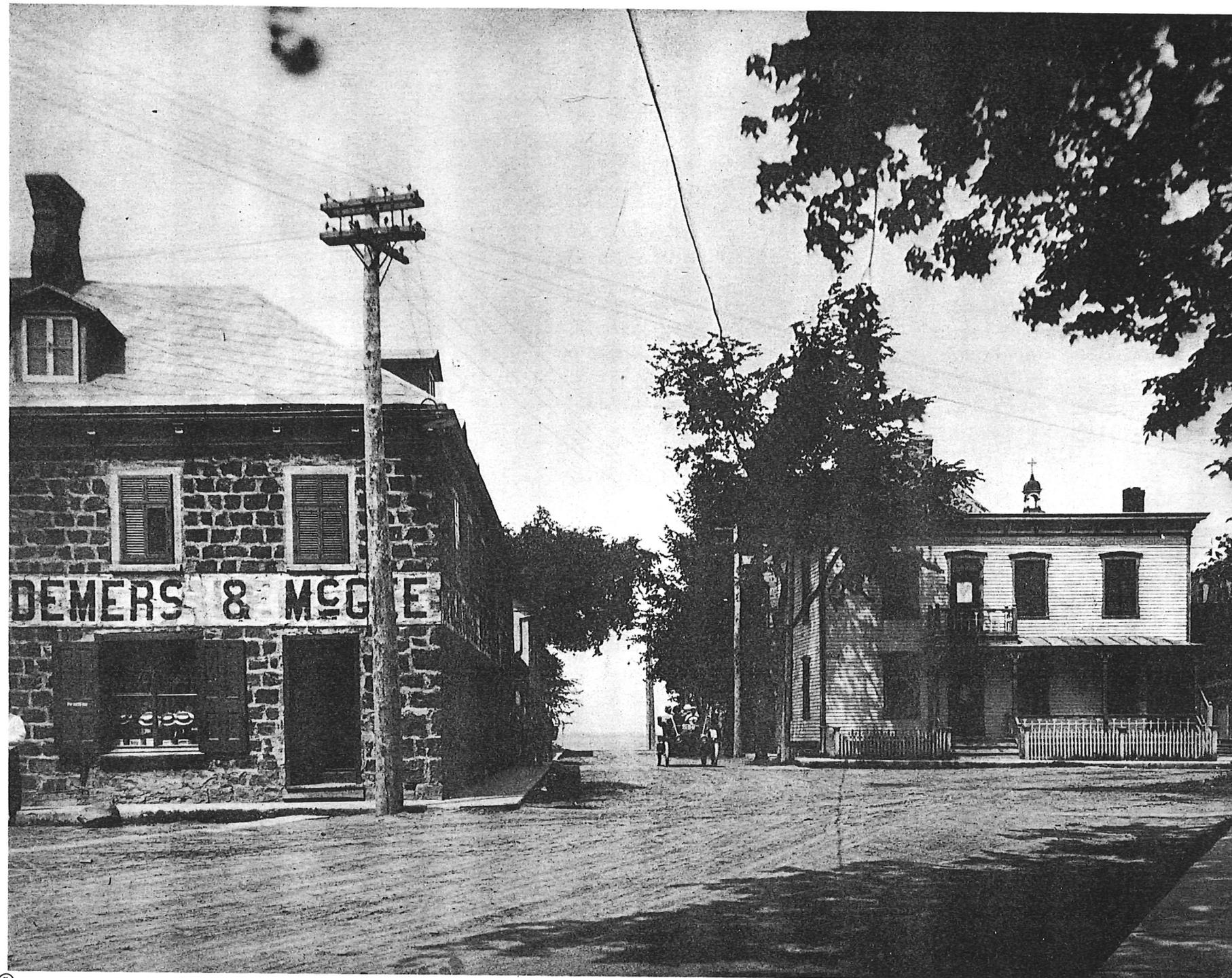
L'arbre au premier plan n'existe plus,
mais ceux du fond sont magnifiques.

"La Nativité est aujourd'hui un beau village florissant, de cent maisons bien bâties. Le quart, à peu près, est en pierre et d'un bon style, ce qui donne à la totalité un air propre et respectable." - Joseph Bouchette, 'Description Topographique du Bas Canada'. 1815

ANCIENNE PHOTOGRAPHIE donnant une vue sur le fleuve, depuis la place de l'église.

Avant la construction de la présente route no. 3, les eaux du fleuve montaient jusqu'à l'arrière des maisons de la rue St. Ignace.

"Demers et McGee" est maintenant devenu le restaurant "Le Vieux Fort". La maison à la droite est revêtue d'aluminium et d'imitation de pierre.



7.0 Limites de l'arrondissement

La Loi 2 permet de conserver et de protéger les biens situés à l'intérieur d'un arrondissement historique. Cette protection n'est pas seulement visuelle, mais peut agir sur le plan de l'aménagement urbain, sur le plan fonctionnel des réseaux piétonniers et automobiles, et au domaine de l'environnement et de la qualité de la vie.

En examinant les informations recueillies, nous retrouvons dans le vieux secteur, une concentration de points d'intérêt, un caractère singulier, et une transition physique avec le reste de la ville.

Pour définir les limites de l'arrondissement, nous nous basons sur les critères suivants :

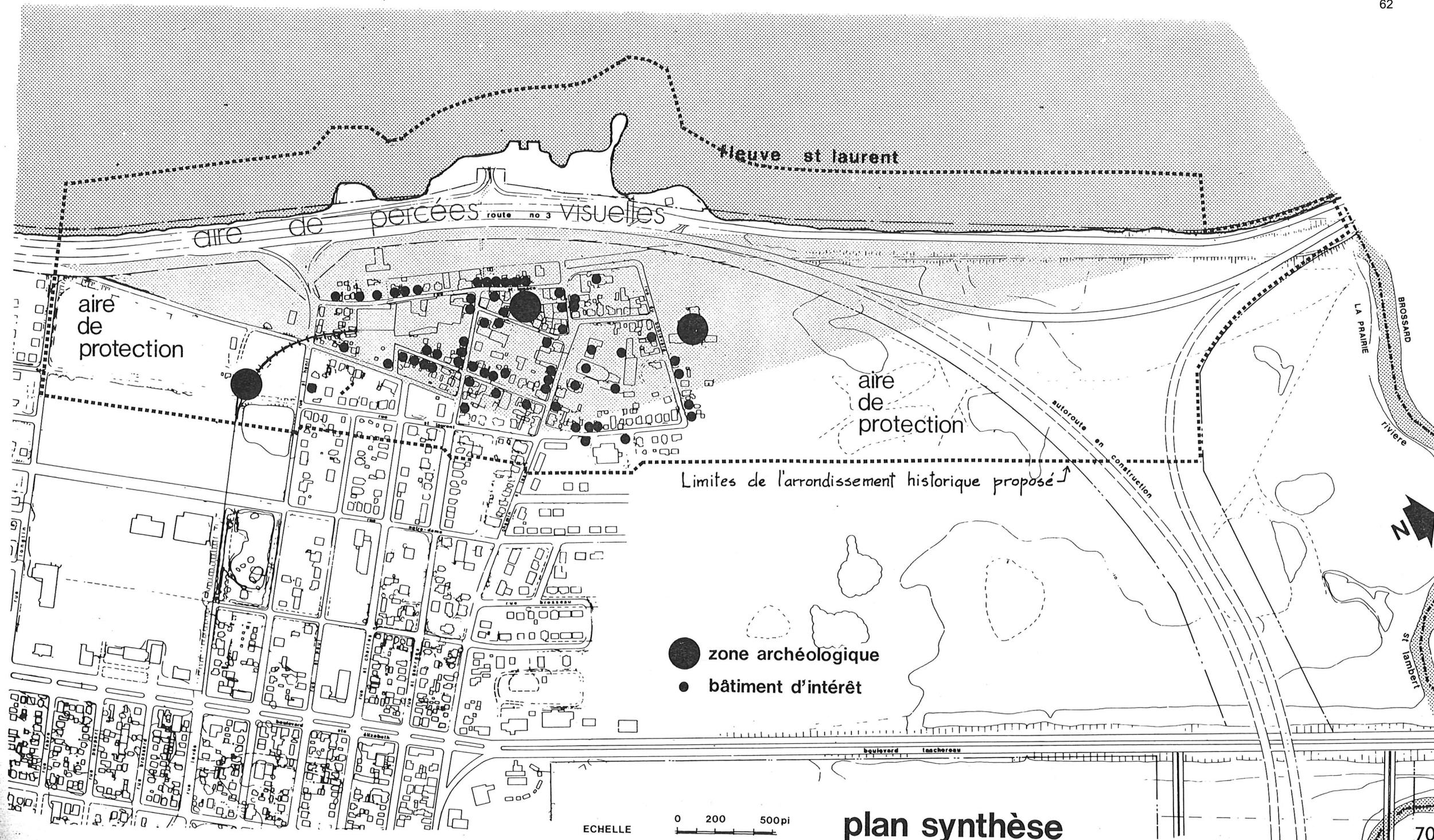
1. localisation et distribution des bâtiments anciens et d'intérêt
2. localisation des sites archéologiques
3. limites du vieux La Prairie du XVIIIe siècle
4. aire suffisante de protection de cette concentration de bâtiments anciens
5. accès visuel des zones limitrophes à l'arrondissement historique

Les points 4 et 5 définissent un rayon prioritaire qu'il est indispensable d'englober dans les limites d'un arrondissement historique. Un certain dégagement autour du vieux secteur est à prévoir immédiatement, avant que les travaux de voirie et de construction ne détruisent l'impact visuel, et ne rendent impossibles les fouilles archéologiques. Comme protection, nous intégrons les deux terrains vacants côtoyant le vieux secteur.

Des deux-cent quatre-vingt cinq (285) acres de la zone d'enquête, nous sommes passés à 220 acres, superficie de l'arrondissement proposé.

Le plan et la description technique des limites, d'après l'arpenteur-géomètre, se trouvent sur la page 75, en annexe.

LE PLAN DE DROITE, illustre les points qui servent à définir les limites.



- zone archéologique
- bâtiment d'intérêt

ECHELLE 0 200 500pi

plan synthèse

EQUIPE DE TRAVAIL :

Michel Bergeron
Rita Keyser
Anna Kozlowski
Diane Lagacé
Christian Morissonneau
Gaétan Richard

Gaétan Richard, urbaniste-conseil
381 ouest, rue Notre-Dame
Montréal 288-8172

REMERCIEMENTS

Ce travail a été rendu possible
grâce à la coopération des per-
sonnes suivantes que nous tenons
à remercier :

Monsieur Fernand Caron, chargé de projet pour
le compte du Ministère des Affaires Culturelles
de la Province de Québec

Monsieur Michel Aubin, président de la
Société Historique de La Prairie

Les Autorités et les Fonctionnaires
de la Ville de La Prairie

LISTE DES ANNEXES

1. Description technique des limites de l'arrondissement historique.
2. Règlement de zonage de la Ville de La Prairie
3. Proposition d'amendement aux règlements de zonage pour la préservation des angles de vue
4. Règlement d'enseigne
5. La Prairie, le site, Historique, Architecture, Archéologie. Ecole d'Architecture, Université de Montréal, 1974
6. Programme de rénovation urbaine. Latté et associés, 1972
7. CHOQUET, Elisée. "Les communes de Laprairie" - Laprairie, Imp. du Sacré-Coeur - 1935. 153p.
8. Maquette : 1" = 100'
9. Dossier cartographique Gaétan Richard
échelle 1" = 200'
 1. bâtiments anciens
 2. occupation des bâtiments
 3. état des bâtiments
 4. limites
 5. propriété foncière
 6. cadastre
 7. projet GOREDICO

Dossier no. 3-251-10789-D-2

DESCRIPTION TECHNIQUE

Description technique d'un certain territoire étant situé à l'intérieur des limites de la Ville de La Prairie devant être déclaré "ARRONDISSEMENT HISTORIQUE".

Un certain territoire situé à l'intérieur des limites de la Ville de La Prairie le tout tel que renfermé dans les limites suivantes, à savoir:

Partant du point d'intersection de la limite Est de l'expropriation par le ministère des Transports avec l'axe de la rivière Saint-Jacques;

de là, successivement les limites Est et le Nord-Est de l'expropriation par le ministère des Transports;

la limite Sud-Est des lots 303 du cadastre officiel de la Paroisse de Laprairie de la Madeleine et 40 du cadastre officiel du Village de Laprairie et son prolongement vers le Sud-Ouest à travers la rue du Boulevard;

la limite Sud-Est du lot 41 de cedit cadastre jusqu'au point d'intersection du prolongement vers le Nord de la limite

Est du lot 304-267 de cadastre officiel de la Paroisse de Laprairie de la Madeleine;

de là, à travers le lot 304 le long d'une ligne située dans le prolongement vers le Nord de la limite Est du lot 304-267;

la limite Nord-Ouest des lots 304-267, 304-266, 304-265, 304-264, 304-263, 304-262, 304-248-9, 304-248-8, 304-248-7 du cadastre officiel de la Paroisse de Laprairie de la Madeleine et la limite Nord-Ouest du lot 184-32-5 du cadastre officiel du Village de Laprairie;

de là, à travers le Chemin de Saint-Jean;

la limite Nord-Ouest du lot 207 et son prolongement à travers la rue Capital;

la limite Sud-Est du lot 212;

la limite Nord-Est du lot 216;

la limite Nord-Ouest du lot 216-5;

de là, à travers la rue Saint-Georges jusqu'au point d'intersection de la ligne de division entre les lots 249-3 et 249-4;

la limite Sud-Est des lots 249-3, 251-2 et son prolongement à travers la rue Saint-Charles;

la limite Sud-Est des lots 279-5, 279-4, 280-1, 280-2;

de là, à travers la rue Saint-Paul jusqu'au point d'intersection de la ligne de division entre les lots 299-1 et 299-4;

la limite Sud-Est des lots 299-1, 299-2, 299-3, 300-3, 300-2, 300-1;

de là, à travers la rue Saint-Henri jusqu'au point d'intersection de la ligne de division entre les lots 673-193 et 673-195 du cadastre officiel de la Paroisse de Laprairie de la Madeleine;

la limite Sud-Est des lots 673-195 et 673-196 et son prolongement vers le Sud-Ouest à travers la rue Levée et à travers le lot 673 jusqu'à l'axe de la rue Longtin;

de là, vers le Nord-Ouest, suivant l'axe de la rue Longtin et son prolongement jusqu'à un point situé à une distance de trois cents pieds (300') de la limite actuelle des hautes eaux;

de là, suivant une ligne parallèle et située à une distance de trois cents pieds (300') de la limite actuelle des hautes eaux jusqu'à un point situé dans le prolongement vers le Nord-Ouest de la limite Sud-Ouest du lot 297 du cadastre officiel de la Paroisse de Laprairie de la Madeleine;

de là, à travers le fleuve Saint-Laurent, suivant une ligne située dans le prolongement de la limite Sud-Ouest du lot 297 jusqu'à l'axe de la Rivière Saint-Jacques;

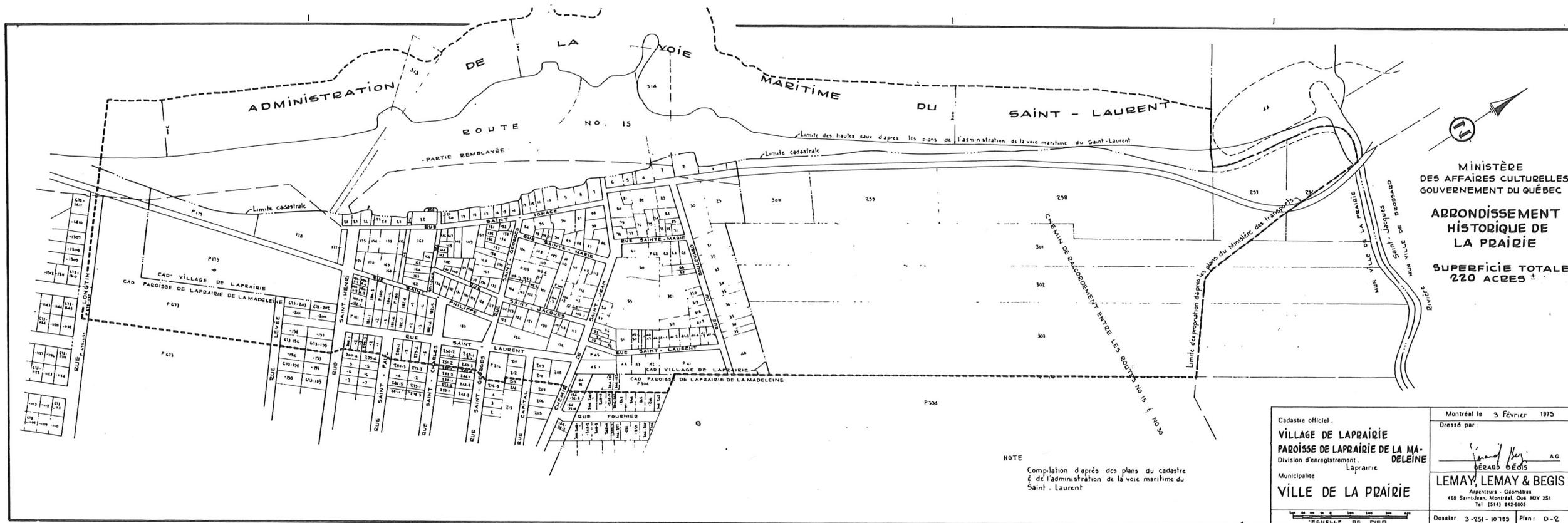
l'axe de la Rivière Saint-Jacques jusqu'au point de départ.

Ledit territoire a été déclaré "ARRONDISSEMENT HISTORIQUE" en vertu de la Loi des monuments historiques.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Gérard Bégis, arpenteur-géomètre, daté le 3 février 1975 et portant le numéro 3-251-10789-D-2.

DONNE A MONTREAL, ce troisième jour du mois de février mil neuf cent soixante-quinze.


arpenteur-géomètre.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES CULTURELLES
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ARRONDISSEMENT
HISTORIQUE DE
LA PRAIRIE

SUPERFICIE TOTALE
220 ACRES ±

NOTE
Compilation d'après des plans du cadastre
et de l'administration de la voie maritime du
Saint-Laurent

Cadastré officiel.	Montréal le 3 Février 1975
VILLAGE DE LAPRAIRIE	Dressé par
PAROISSE DE LAPRAIRIE DE LA MADELEINE	<i>J. Bégin</i> A.G.
Division d'enregistrement, Laprairie	BÉRARD BÉGIN
Municipalité	LEMAY, LEMAY & BEGIS
VILLE DE LA PRAIRIE	Arpentiers - Géomètres
	488 Saint-Jean, Montréal, Qué. H2Y 2S1
	Tel. (514) 842-6805
ÉCHELLE DE PIEDS	Dossier 3-251-10789 Plan: D-2